

# Une journée de grâce pour les infirmières

KATIA GAGNON  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les infirmières en grève illégale ont bénéficié d'une autre journée de grâce : le gouvernement n'a pris aucune nouvelle sanction contre elles, hier. Mais la trêve sera de courte durée puisque, aujourd'hui, à l'issue d'une réunion déterminante du Conseil des ministres, Québec pourrait brandir le recours ultime, la loi d'exception pour forcer le retour au travail.

« La question se pose. Combien de temps peut-on attendre un dénouement à cette grève ? Présentement, nous appliquons des lois, nous imposons des sanctions. Est-ce qu'il existe d'autres mesures législatives qui permettraient de mettre fin à la grève immédiatement ? C'est ce que nous avons à l'esprit », a déclaré le premier ministre Bouchard hier après-midi en annonçant pour aujourd'hui la tenue d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres.

Visiblement, le gouvernement hésite encore à avoir recours à des moyens aussi lourds. « Je n'ai pas encore parlé de loi spéciale », lance le premier ministre aux journalistes qui spéculent déjà sur le contenu d'une telle législation. Mais devant la détermination des infirmières, qui ont voté hier à l'unanimité pour la poursuite de la grève, le Conseil des ministres devra examiner aujourd'hui plusieurs options législatives.

D'abord, plusieurs sources indi-

quent que le Conseil se penchera sur l'hypothèse de renforcer encore davantage les sanctions de la loi 160 qui prévoit que les infirmières rebelles perdent un an d'ancienneté pour chaque jour de grève. Le gouvernement pourrait amender la loi pour y soumettre même les infirmières qui ne sont pas en grève, assurant les services essentiels dans les hôpitaux, ou encore celles qui sont absentes du travail, en congé de maladie par exemple.

Et, bien sûr, si ces moyens ne suffisent pas, Québec pourrait carrément décréter les nouvelles conditions de travail des infirmières. Mais hier, au bureau du premier ministre, les stratèges pesaient encore le pour et le contre d'un tel recours, qui constitue la dernière cartouche du gouvernement. « Les infirmières bravent déjà la loi. Elles pourraient aussi décider de ne pas observer une loi spéciale », fait valoir une source proche du dossier. La présidente de la FIIQ, Jen-

nie Skene, s'est d'ailleurs dite prête à cette éventualité.

Entre-temps, le premier ministre a continué hier à marteler le message gouvernemental, destiné à discréditer la cause des infirmières auprès de l'opinion publique. « Le normatif lourd, les horaires, la précarité, tout ça a été réglé à la satisfaction des infirmières. Autrement dit, cette grève est faite pour des questions salariales. Des dizaines de milliers de Québécois sont privés de soins pour des raisons de salaire », tranche Lucien Bouchard.

Et cette grève est d'autant plus inutile, poursuit-il, que le gouvernement n'a pas l'intention de céder un pouce de terrain sur le plan des salaires. « Le gouvernement ne cédera pas. Pour la simple raison qu'il ne peut pas céder. Et le syndicat des infirmières le comprend très bien », dit-il.

De l'avis des stratèges gouvernementaux, cet appui du public à la cause des infirmières est d'ailleurs

en train de s'effriter. Quelques appels dans les hôpitaux en ont convaincu plusieurs que le message du gouvernement commençait à résonner dans l'opinion publique. « Les histoires d'horreur vont commencer à sortir. Les familles appellent dans les hôpitaux pour dire qu'elles sont prêtes à témoigner des effets de la grève », dit l'un d'eux.

En fin de journée, l'Association des hôpitaux faisait d'ailleurs un nouveau bilan des six jours de débrayage des infirmières : 1300 nouvelles chirurgies reportées, ce qui porte le total cumulé de chirurgies annulées à 10 300 dans le réseau hospitalier. Près de 10 000 nouveaux rendez-vous ont été reportés, soit, au total, 45 000 depuis le début du conflit. « Je suis très inquiet de la situation. Il est évident qu'à l'heure actuelle, des milliers de Québécois sont privés des soins auxquels ils ont droit, et ça, c'est inacceptable », conclut le premier ministre.

## Les médecins omnipraticiens appuient les infirmières

Presse Canadienne

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) se dit inquiète de voir le climat continuer de se détériorer au sein du réseau de la santé, estimant que le recours à des sanctions et éventuellement à une loi d'exception contre les infirmières du Québec ne fera que contribuer à l'aggravation de la crise actuelle.

Il aurait été préférable que le gouvernement provincial soit « plus diligent » dans le cadre des négociations en vue du renouvellement des conventions des employés des secteurs public et parapublic, a estimé hier le président de la FMOQ, Renald Dutil, par voie de communiqué. Ces conventions sont échues depuis plus d'un an.

## Un Canadien sur deux voterait libéral

### SONDAGE GALLUP

Selon un sondage Gallup mené du 14 au 19 juin, 53% des Canadiens voterait pour le Parti libéral de Jean Chrétien, si des élections fédérales avaient lieu maintenant. Ce qui constitue une hausse de deux points par rapport au mois de mai dernier. Rappelons que lors du dernier scrutin fédéral, les libéraux avaient obtenu 38% des suffrages.

Pour sa part, le Parti progressiste conservateur de Joe Clark demeure stable à 20%. Les réformistes de Preston Manning glissent de 9 à 8%, les néo-démocrates grimpent à 9% (+1). Enfin, les bloquistes obtiennent le soutien de 9% des électeurs canadiens, mais de 38% des Québécois (en baisse d'un point par rapport au mois précédent). Quelque 27% des Canadiens demeurent cependant encore indévisés.

La popularité des libéraux s'est accrue partout au pays, sauf au Québec où elle est passée de 53 à 50%, et dans les Prairies, où elle s'est maintenue à 48% (25% pour le Reform, 16% pour le PC et 12% pour le NPD).

Dans les Maritimes, les libéraux passent de 45 à 49%, score qui est cependant encore fort éloigné des 58% d'avril et des 70% de mars. Le PC monte à 37% (+3), le NPD à 12%.

En Ontario, les libéraux grimpent à 56% (+5), largement devant les conservateurs (28%), les néo-démocrates (9%) et les réformistes (5%). En Colombie-Britannique, les libéraux obtiennent 57% (+1), le Reform 18%, le PC 12% et le NPD 11%.

La marge d'erreur de ce sondage, mené par téléphone auprès de 1002 adultes de 18 ans et plus, est de 3,1%, 19 fois sur 20. Au Québec, en raison de l'échantillon plus réduit, elle est de 6,1%, 19 fois sur 20.



PHOTO PC

Le cabinet fédéral s'est plongé hier dans une retraite d'un jour et demi principalement axée sur l'ensemble des rapports entre le Canada et les États-Unis. Sur la photo, le premier ministre Jean Chrétien et la ministre du Patrimoine, M<sup>me</sup> Sheila Copps.

## Jean Chrétien met un peu de « glace nordique » sur les relations avec Cuba

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Il semble bien que le premier ministre Jean Chrétien ne fumera pas de sitôt un autre cigare en compagnie du président cubain Fidel Castro — comme il l'avait fait lors d'un tête à tête avec le *lider maximo* lors de sa visite à Cuba l'année dernière — puisqu'il a lui-même confirmé hier que le Canada s'était engagé dans un refroidissement de ses relations avec la grande île des Caraïbes.

Cette déclaration de M. Chrétien coïncidait avec l'entrée en fonction du nouvel ambassadeur de Cuba au Canada, M. Carlos Fernandez de Cossio Dominguez, qui a présenté hier ses lettres de créance au gouverneur général du Canada, M. Roméo LeBlanc.

« Le Canada est en train de revoir ses relations traditionnellement intenses avec le régime communiste cubain en raison de l'accroissement des violations des droits de la personne là-bas », a déclaré le premier ministre à l'entrée d'une retraite d'une journée et demie de son cabinet.

Le *Globe and Mail* rapportait de son côté que des visites prévues par le ministre du Commerce international, Sergio Marchi, et par la ministre de la Coopération internationale, Diane Marleau, avait été annulées.

Le Canada est ainsi fort mécontent de l'utilisation croissante de la



PHOTO PC

Le nouvel ambassadeur de Cuba au Canada, M. Carlos Fernandez de Cossio Dominguez, a eu droit à un accueil plutôt frisquet, hier, à son arrivée à Ottawa.

peine de mort à Cuba et du contrôle raffermi exercé par la police sur la population. Les rapports du Canada avec le régime Castro s'étaient déjà passablement refroidis lors de l'emprisonnement par

La Havane, plus tôt cette année, de quatre dissidents cubains.

« Pour nous, a dit le premier ministre, c'est la poursuite du refroidissement des relations qui avait été commencé lorsqu'ils ont emprisonné des dissidents. Nous n'étions pas contents à l'époque. Nous avons toujours des contacts avec eux, mais nous allons tout de même mettre un peu de glace nordique au milieu de tout ça. »

Le gouvernement fédéral est également en train de revoir plusieurs de ses projets avec Cuba. Il a, entre autres, annulé un projet de programme médical conjoint avec Cuba en Haïti. Il devait aussi participer à un effort de modernisation des cours de justice cubaines en fournissant au gouvernement cubain des ordinateurs. Ce projet est aussi mis en veilleuse. Ottawa estime qu'il est de son devoir de ne pas aider à améliorer un système judiciaire qui est on ne peut plus répressif.

De son côté, le nouvel ambassadeur cubain, M. Fernandez de Cossio, s'est dit confiant de voir le différend entre les deux pays se régler promptement, soulignant que Cuba avait avec le Canada de meilleures relations qu'avec tout autre pays.

L'ambassadeur a toutefois affirmé la conviction du gouvernement cubain que les actions entreprises à l'endroit des dissidents n'étaient pas une erreur. « Nous avons fait, a-t-il dit, ce qui devait être fait pour protéger notre pays (...) contre l'hostilité étrangère. »

## Le cabinet fédéral se penche sur les relations Canada - É.-U.

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le cabinet de Jean Chrétien entamait sous le signe de la discrétion hier une retraite d'une journée et demie centrée principalement sur l'examen de l'ensemble des rapports du Canada avec les États-Unis et sur l'établissement d'une vaste zone de libre-échange des Amériques.

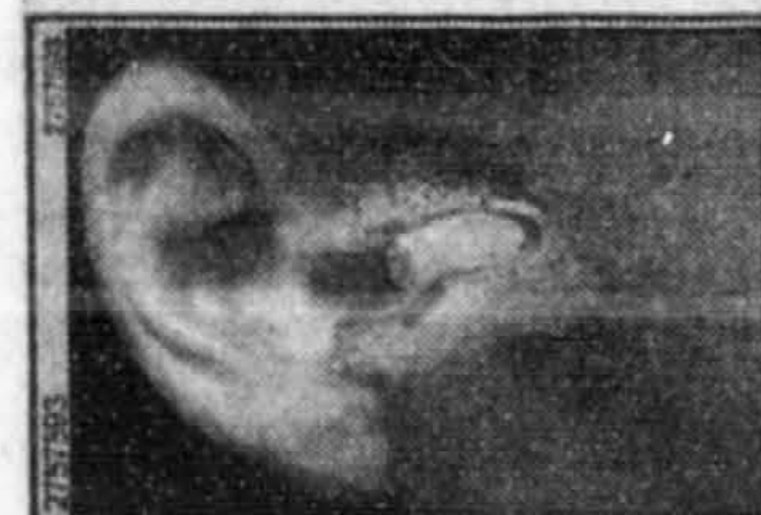
Le premier ministre Chrétien a été plutôt avare de commentaires à la sortie de la réunion, se contentant de dire que la discussion avait progressé dans le dossier des relations, aussi bien politiques que commerciales, avec les États-Unis. M. Chrétien a de plus ajouté que ses ministres et lui n'avaient nullement discuté de l'établissement d'une monnaie unique nord-américaine et que cette question n'était pas non plus à l'ordre du jour ce matin.

En fait, le gouvernement Chrétien s'interroge sur la façon d'améliorer le commerce de libre-échange avec nos voisins du Sud, en particulier tout le domaine du transfert des marchandises de part et d'autre de la frontière. Le ministre du Revenu, responsable de ce dernier dossier, souhaite pouvoir moderniser tout le système douanier qui gère les échanges entre les deux pays. Le ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, a pour sa part mentionné, en guise d'exemple, qu'une procédure accélérée d'inspection des viandes avec établissement de normes communes avec les États-Unis était en phase de négociation.

Bref, l'ALENA a certes modifié l'environnement du commerce frontalier; elle a créé une réalité commerciale dégagée des tarifs et des douanes. Par contre, a fait remarquer Herb Dhaliwal, tout le système des procédures douanières entre les pays nord-américains est encore bien des années en retard.

Par ailleurs, le ministre des Transports, David Collette, n'a pas nié hier que le Canada avait sérieusement besoin d'un vaste programme d'infrastructures pour rénover l'ensemble de son réseau routier et que cela était discuté au cabinet. Il souhaite que le premier ministre et ses collègues trouvent l'argent nécessaire pour réaliser ce projet « le plus tôt possible ». « J'espère que ce sera dans le prochain budget », a-t-il dit.

Reste que le mot d'ordre de silence sur le reste de la rencontre a été respecté à un point tel par les ministres du cabinet que le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a même refusé de dire s'il avait bien mangé hier midi. Quant au ministre des Finances, Paul Martin, et au président du Conseil du trésor, Marcel Massé, ils ont fui devant les caméras de la télévision et la meute de journalistes qui les attendait à la fin de la réunion, ce qu'il leur a valu un remarquable bouquet de huées.



## L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

\*Le modèle illustré n'est pas couvert par la RAMQ.

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec.

## Laflamme & Associés (514) 849-4500

Audioprothésistes

**MONTREAL**  
525, rue Sherbrooke Est #1

**LONGUEUIL**  
99, place Charles-Lemoyne, bureau 102

**BELOEIL**  
365, boul. Laurier, bureau 101

**ST-JEAN**  
(450) 349-1260  
900, boul. du Séminaire, bureau 140

**LAVAL**  
(450) 829-9887  
1435, boul. St-Martin Ouest, bureau 300

**GRANBY**  
(450) 378-7337  
320, boul. Leclerc Ouest, bureau 8

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
EDITORIALISTE EN CHEF

## Minuit moins cinq à Belfast

**L**e premier ministre britannique Tony Blair et son collègue irlandais Bertie Ahern se sont rendus à Belfast pour faciliter la formation d'un gouvernement pour l'Irlande du Nord. C'est aujourd'hui la date limite qu'ils avaient fixée pour que David Trimble, un protestant modéré, forme son équipe selon les termes de l'accord du Vendredi saint de l'année dernière.



Frédéric Wagnière  
fwagnier@lapresse.ca

Or, M. Trimble refuse de donner des sièges aux chefs du Sinn Fein, Gerry Adams et Martin McGuinness, tant que l'IRA n'aura pas commencé à désarmer. Le Sinn Fein est le parti politique proche de l'IRA, cette dernière étant interdite, tant dans le Royaume-Uni que dans la République d'Irlande. Mais M. Adams dit qu'il ne peut pas parler au nom de l'IRA et que, de toute façon, elle a jusqu'à l'année prochaine pour détruire son arsenal clandestin.

On comprend que M. Trimble ne veuille pas avoir dans son équipe des gens qui représentent plus ou moins un mouvement terroriste, capable à tout moment de reprendre ses activités. M. Adams et M. McGuinness ne peuvent pas éternellement être les pianistes dans le bordel, qui ignorent innocemment ce qui se passe dans les chambres! Et s'ils sont de bonne foi, c'est peut-être plus inquiétant, parce que cela veut dire que le lien ténu entre l'IRA et le processus de paix a cessé d'exister.

Ce jeu se déroule dans un climat très particulier. Une majorité de protestants et une majorité de catholiques sont en faveur de la constitution d'un gouvernement selon les termes de l'accord du Vendredi saint, avec éventuellement la réunification de l'île. Mais les minorités récalcitrantes pourraient saisir n'importe quelle occasion pour démontrer par la violence que la concertation ne marche pas en Irlande du Nord. Du côté catholique, c'est l'IRA avec ses sympathisants; du côté des protestants, c'est le pasteur Ian Paisley et tous ceux qui tiennent mordicus à faire leurs défilés historiques, pour narguer les catholiques.

Mais M. Trimble ne manque pas d'habileté. Il a reconnu qu'il est plus important de former un gouvernement et de montrer que le processus de paix, souhaité par la majorité, n'est pas mort, que d'obtenir une concession majeure de l'IRA, qu'elle pourrait de toute façon répudier du jour au lendemain. Il a donc précisé qu'une promesse formelle du Sinn Fein de respecter l'accord de désarmement suffirait. Un autre signe encourageant pourrait venir aujourd'hui quand le général canadien John de Chastelain remettra un rapport sur le désarmement des milices. Il pourrait notamment dire si les dispositions de l'IRA en faveur de la paix et du désarmement sont crédibles ou non.

La crise actuelle montre l'extrême difficulté de mener des négociations entre des gens qui respectent les procédures démocratiques - les négociations actuelles ayant été approuvées par des majorités écrasantes dans les deux parties de l'île - et un groupe clandestin. D'un côté on cherche à informer et à consulter les citoyens, pour mieux les représenter, et, de l'autre, on cache son jeu, pour mieux poursuivre des objectifs dont on ne dévoile pas la nature. La responsabilité incombe au Sinn Fein, qui a voulu participer à un processus démocratique, sans en assumer les responsabilités.

Enfin, les groupes clandestins des deux côtés, en voulant saboter la formation d'un gouvernement représentant équitablement les deux communautés, privent l'Irlande du Nord de profiter pleinement de l'union économique avec la République, qui existe du fait qu'elles sont ensemble dans l'Union européenne. Et il n'y a rien de tel que de participer à un boom économique, comme celui que connaît la République d'Irlande, pour faire oublier aux gens les querelles et les attitudes d'une époque révolutionnaire.

## Chapleau en reprise

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE



DROITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

## Une seconde chance

**U**n assassin qui deviendrait avocat! Peut-être. Il lui reste encore quelques obstacles à surmonter, mais il est possible que Sébastien Brousseau, 28 ans, réussisse pratiquer le droit même s'il a assassiné sa mère, il y a neuf ans.

Comme tous les autres aspirants, il devra bien sûr auparavant réussir les examens de l'École du Barreau. Mais, à la différence de ses collègues, il devra aussi, à cause de son passé, retourner devant un tribunal pour obtenir que cette institution soit forcée de considérer sa candidature comme celle de tout autre étudiant.

Cette nouvelle bataille judiciaire est rendue nécessaire par la volonté de cet organisme d'en appeler d'une récente décision de la Cour supérieure qui, après le Tribunal des professions, a jugé que Sébastien Brousseau avait droit à « une deuxième chance » dans la vie et qu'on devrait l'admettre à l'École du Barreau.

Cette histoire remonte à 1990 quand, à la suite d'une querelle avec sa mère, le jeune homme, alors âgé de 21 ans, tue celle-ci à coup de couteau. Il reconnaît par la suite sa culpabilité et est condamné à une peine dont il purgera un an avant d'être remis en liberté conditionnelle. Aussitôt après, il s'inscrit en Droit, obtient son diplôme trois ans plus tard et demande ensuite à être admis comme aspirant au titre d'avocat.

Dans la logique de son mandat de protéger le public et de voir à la bonne réputation de la profession, cette corporation soumet toutes les candidatures à un comité de vérification qui examine les compétences mais aussi les antécédents des aspirants. Cette précaution vise à écarter ceux dont les moeurs ou le comportement seraient susceptibles de miner la confiance des citoyens ou de ternir l'image de la Justice. C'est dans cette perspective que la candidature

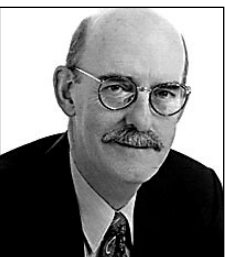
de l'ancien détenu a provoqué une réaction négative de ce comité. Un refus que ce dernier n'a pas digéré et qu'il a entrepris de faire renverser dans une longue série de procédures où, d'appel en appel, il aura finalement gain de cause devant le Tribunal des professions et la Cour supérieure.

Tout au long de sa bataille, il aura pu compter sur l'appui et la recommandation de témoins — professeurs, cadres de la faculté, criminologues, avocats — qui viendront affirmer qu'à leurs yeux, Sébastien Brousseau a démontré qu'il est rétabli et qu'il devrait être aujourd'hui jugé selon ce qu'il est maintenant et non sur ce qu'il a fait il y a près de dix ans.

On est évidemment ici devant un cas limite. On ne saurait donc reprocher au Barreau d'avoir pris ses responsabilités en faisant état de son opposition. Il était normal et sain que le fardeau de la preuve de son rétablissement incombe au candidat qui demande à la société de passer l'éponge sur un crime abominable mais aussi de lui faire assez confiance pour le laisser jouer le rôle qu'il souhaite sur la scène judiciaire. Une situation d'exception du même genre que celle de l'ex-syndicaliste Yvon Duhamel qui, après avoir purgé sa peine pour le saccage de la baie James en 1974, a réussi à devenir membre du Barreau.

Il faut noter qu'il s'agit ici d'un statut d'avocat qui n'est pas imposé d'office à des justiciables et qui, contrairement à un juge, n'est qu'un rouage de l'appareil judiciaire puisqu'il n'a pas l'autorité pour imposer la justice. Et que le délit en cause n'a rien à voir avec un véritable comportement criminel mais avec un dramatique moment d'égarement.

Dans ce contexte, entre la position de principe, soutenue de façon tout à fait pertinente par le Barreau, et l'attitude plus clémente du tribunal, on a tendance à souhaiter que la solution la plus humaine prévaille. Et que Sébastien Brousseau profite de la seconde chance que lui offre le tribunal pour rembourser à la société une partie du tort qu'il lui a causé.



Pierre Gravel  
pgravel@lapresse.ca

## LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

### Comme Duplessis

■ « Sanctions automatiques » et « La loi doit suivre son cours dans tous les dossiers sans exception » a-t-il dit, en invoquant la loi 160. M. Bouchard a soudainement la gâchette bien facile envers ceux et celles (pour ne nommer que ceux-là) qui, depuis des années, subsistent les coupes et les affres de son gouvernement. Pourtant si « La loi doit suivre son cours dans tous les dossiers sans exception », comment explique-t-il ce qui est arrivé dans le dossier du Val-Saint-François? Un bel exemple de démocratie et une belle leçon pour nos jeunes. Depuis Duplessis, jamais un gouvernement du Québec n'aura été aussi méprisant envers « son peuple » que le gouvernement actuel.

D. LUSSIER

### Chut : Hôpital !

■ Pour des raisons d'un à-propos discutable, le personnel hospitalier a déclenché un mouvement de grèves illégales. Les services essentiels étant assurés par ailleurs, je n'aurais normalement pas réagi à ces débrayages. Toutefois, je me dois de dénoncer certains comportements barbares de la part des grévistes. Entreprendre une grève à minuit dans un boucan ahurissant, tout juste sous les fenêtres d'un hôpital (Notre-Dame, en l'occurrence) relève presque de la

### La grève des infirmières

cruauté. Le lendemain, non contents de hurler à tue-tête dans un mégaphone, sans répit, toute la journée, des syndiqués encourageaient les automobilistes et les camionneurs à manifester leur appui dans une fanfare de klaxons. Ces comportements verbalement agressifs et sauvages sont indignes de tout membre du personnel soignant.

Nos hôpitaux sont remplis de gens fragiles, malades, fatigués, souffrants. Doivent-ils en plus faire les frais des actes revanchards des syndiqués?

Pascale LANDRY

### Infirmières-robots

■ Pour bien fonctionner au rythme des événements dans les hôpitaux actuels, il faut aux infirmières 1999 des nerfs d'acier, un cœur de pierre et surtout des roulettes sous les pieds. Elles peuvent ainsi rejoindre, dans une course effrénée, la dure réalité de la bureaucratie, de la haute technologie et de l'imprévisible. Il va s'en dire que ces femmes-robots, pour être à la fine pointe de l'actualité, sont loin « d'aller comme sur des roulettes ».

L'échelle de rémunération des infirmières devrait être rehaussée pour en arriver à une équité sui-

vant les responsabilités entre les autres professionnels de la santé : médecins, pharmaciens, etc...

En plus de patauger à la journée dans les virus, bactéries, micro-organismes... la merde, elles doivent donner bonne figure à leurs clients. Il n'y a pas de prix pour être infirmière et qui a été hospitalisé le dira.

Colombe BROUSSEAU,  
ex-infirmière, Brossard

### La sondage-démocratie

■ Vous savez, nous vivons dans un drôle de monde, nous sommes gouvernés par un gouvernement qui se dit social-démocrate mais je crois plutôt que c'est un gouvernement sondage-démocrate.

Mme Marois veut maintenant utiliser les médias dans sa lutte avec la FIIQ. Voyant que la faveur de la population se dirige vers les infirmières, elle veut faire campagne auprès des électeurs contre les infirmières, ce qui selon moi peut être une lame à deux tranchants.

Depuis plus d'un mois il y a des employés d'Hydro-Québec qui sont en grève mais étant donné que ce n'est pas un dossier « urgent », aucune loi spéciale n'est envisagée, aucun effort mis de l'avant pour régulariser la situation. Vous savez ce qui est le pire

dans cette situation, les infirmières vont perdre la bataille alors que ceux d'Hydro-Québec vont la gagner! Je crois que le gouvernement actuel est mélangé dans ses priorités

G. BONIN

### Deux poids, deux mesures

■ Sans être partisan, il faut croire qu'il est grand temps que tous nos dirigeants politiques sortent de leur tour d'ivoire et prennent conscience de la vie de tous les jours. Il semble qu'ils sont tous complètement détachés de la réalité quotidienne, et le gouvernement semble avoir pris une politique aberrante de deux poids, deux mesures. Il faut apporter notre support aux infirmières, de même qu'aux autres employés d'hôpitaux, qui recherchent de meilleures conditions de travail. Il est tout à fait immoral d'entendre dire par nos ministres que le gouvernement ne bougera pas sur le 5 % alors que ce même gouvernement s'est engagé pour 160 millions de dollars sur vingt ans pour venir en aide à la construction d'un stade pour les Expos en plus d'un congé de taxes municipales.

Bernard Tremblay

### Être infirmière

■ Être infirmière, c'est voir plus de souffrance dans une seule journée que bien des personnes dans une vie entière. Être infirmière, c'est ne pas être avec sa famille à Noël, au jour de l'An, les jours fériés, la fête des Mères.

Être infirmière, c'est effectuer des heures supplémentaires parce qu'on vous oblige à le faire.

Être infirmière, c'est courir au chevet d'un malade à un autre en essayant de prodiguer à chacun une attention particulière.

Être infirmière, c'est effectuer des tâches subalternes que d'autres travailleurs devraient faire.

Qui aujourd'hui rêve d'une telle profession? Qui accepte de telles conditions?

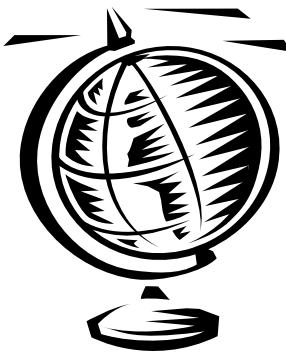
M. Bouchard, vous regardez les infirmières du haut de votre grandeur et ne voulez leur accorder aucune faveur. Mais ce qui pour vous serait une faveur, ne serait pour nous, infirmières, que la reconnaissance de notre travail à sa juste valeur. Nous avons la reconnaissance de la population, nous lui en savons gré, elle sait que c'est pour elle que nous travaillons.

Des conditions de travail décentes pour les infirmières, est-ce trop demander en ce début de millénaire?

Carolle Monck  
infirmière

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



MEXIQUE

## Attaque meurtrière

■ Deux militaires du service de sécurité de la présidence ont été tués et deux autres blessés hier lors d'une attaque près de la résidence présidentielle à Mexico, selon une radio locale, citant des sources militaires. Des inconnus ont ouvert le feu sur les soldats qui se trouvaient à bord d'un véhicule et ont aussitôt pris la fuite, a précisé la radio *Formato-21*. L'attaque a eu lieu à trois rues de Los Pinos, où habite Ernesto Zedillo, qui était hier à Rio pour le sommet entre l'UE et l'Amérique latine.

d'après AFP

HAÏTI

## Apui aux élections

■ Le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, a promis le soutien de l'agence internationale aux prochaines élections législatives et locales de fin 1999, a annoncé hier le premier ministre Jacques Edouard Alexis, qui a réaffirmé que ces consultations auront lieu « dans la transparence et l'honnêteté ». Boutros-Ghali, en visite à Port-au-Prince, a également « formulé le vœu de voir Haïti accueillir la conférence des chefs d'État des pays francophones », indique le communiqué haïtien.

d'après AFP

RUSSIE

## Criminalité

■ Le premier ministre Sergueï Stépachine a estimé hier que les activités des groupes criminels menaçaient l'économie et la vie politique en Russie, a rapporté l'agence *Itar-Tass*. Les milieux criminels « portent un intérêt particulier au complexe énergétique et aux banques du pays » et « leur activité menace la sécurité de l'économie de la Russie », a affirmé Stépachine lors d'une réunion du Service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB) sur la préparation des législatives de décembre. La dernière bombe de Vladikavkaz (qui a fait lundi 11 blessés dans la capitale d'Ossétie du Nord) et celle posée devant le siège du FSB à Moscou l'hiver dernier sont la preuve des efforts du monde criminel pour influencer la vie politique, a-t-il dit.

d'après AFP

CHINE

## Macao et Taiwan

■ Pékin a décrété hier le stationnement de troupes à Macao après la rétrocession de l'enclave portugaise à la Chine le 20 décembre. Le président Jiang Zemin a signé lundi la loi prévoyant l'envoi de l'Armée populaire de libération (APL) à Macao, approuvée le jour même par le comité permanent de l'Assemblée nationale du peuple (ANP, Parlement chinois). Un négociateur taïwanais de haut rang a quitté entre-temps Pékin à l'issue de discussions qui n'ont pas permis de relancer le dialogue politique entre l'île et le continent. Jan Jyh-hong, de la Fondation taïwanaise pour les échanges entre les deux rives du détroit (SEF), était venu à Pékin préparer la visite historique prévue à l'automne à Taiwan du chef négociateur chinois Wang Daohan.

d'après AFP

TUNISIE

## Pluralisme mesuré

■ La Chambre des députés, Parlement unicaméral où son parti détient la majorité, a adopté hier le projet de « pluralisme » du président Ben Ali en vue de l'élection présidentielle prévue en octobre. Projet très conditionnel puisque pour se porter candidat à la présidence de la République « à titre exceptionnel en 1999 », les aspirants devront avoir dirigé leur parti pendant au moins cinq ans et le parti doit compter au moins un député à la Chambre — ce qui exclut les principaux opposants à Ben Ali. Quant à celui-ci, il est sûr de se faire reconduire pour un troisième sextennat.

d'après AP et AFP

Autres informations  
B4 et B5

# L'Irlande du Nord au bord de la paix ?

## Les protagonistes nord-irlandais font état de « progrès »

d'après AFP et AP  
BELFAST

Plusieurs protagonistes des pourparlers nord-irlandais ont fait état de « réels progrès » hier soir à Belfast, à l'issue du deuxième et avant-dernier jour de négociations-marathon destinées à débloquer le processus de paix.

« Il y a des motifs d'optimisme », a déclaré le porte-parole du premier ministre britannique Tony Blair, et les proches de son homologue irlandais Bertie Ahern estimaient que « de réels progrès ont été réalisés » à l'issue d'une journée d'intenses pourparlers.

Côté catholique, les républicains du Sinn Fein, l'aile politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), pressés de toutes parts de s'engager publiquement en faveur du désarmement des milices para-

militaires — le noeud du conflit — se montraient eux aussi plutôt positifs.

« Je crois que nous pouvons y arriver : c'est une question de volonté politique », a déclaré Gerry Adams après une longue rencontre avec Ahern et Blair.

Décrit comme ancien chef d'état-major de l'IRA, Martin McGuinness participait à cette réunion, ainsi que Martin Ferris, ancien chef du commandement sud de l'IRA.

En quittant le château de Stormont, McGuinness a laissé entendre que « quelques progrès » avaient été réalisés, tout en refusant de répondre aux questions sur le désarmement de l'IRA.

Mais le protestant modéré David Trimble, appelé à diriger le gouvernement de la province, a mis un bémol en déclarant après un tour de table général que « très peu de

progrès » avaient « en fait été enregistrés ».

Il a toutefois aussitôt fait état de « bruits encourageants » de la part des premiers ministres britannique et irlandais. Les deux hommes « pensent que le Sinn Fein et l'IRA sont en train de se rapprocher d'une position à partir de laquelle ils pourraient donner l'engagement clair et sans ambiguïté que nous réclamons, mais que nous n'avons pas encore entendu », a indiqué Trimble.

Depuis des mois, catholiques et protestants bloquent sur la question du désarmement des milices terroristes, Trimble exigeant que l'IRA donne des signes tangibles d'engagement dans le processus de désarmement avant de former son gouvernement, où doit siéger le Sinn Fein.

La journée d'hier sur ce point crucial a été marquée par le report

à aujourd'hui, à la demande de Blair et Ahern, de la présentation du rapport indépendant du général canadien John de Chastelain sur le désarmement des milices.

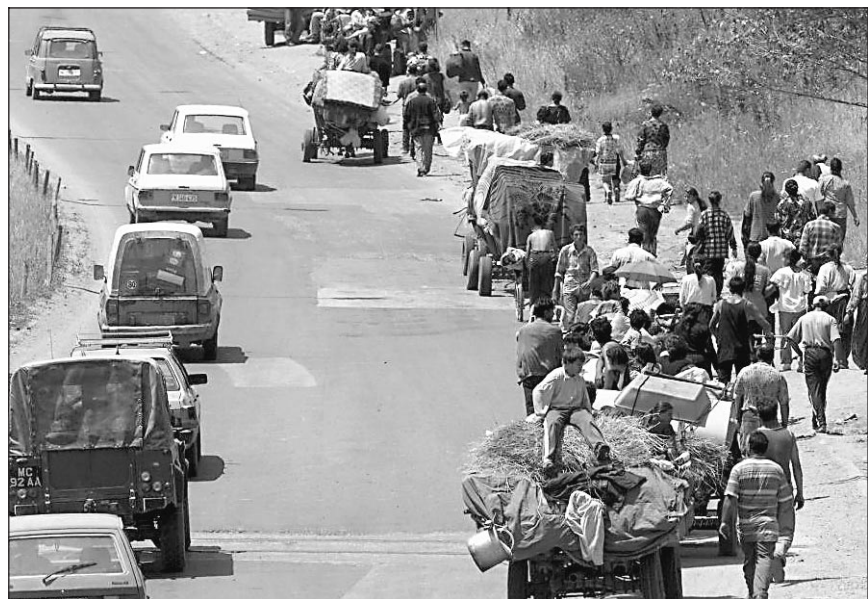
Aucun groupe armé n'a pris l'engagement public de désarmer avant mai 2000 comme l'exige l'accord de paix d'avril 1998, et Londres et Dublin gardent sans doute l'espoir d'obtenir d'ici minuit ce soir du Sinn Fein le geste attendu de tous.

« Le rapport du général de Chastelain, quand il sera présenté, devrait être la pierre de fondation sur laquelle l'accord sera bâti », a indiqué un porte-parole de Bertie Ahern.

Si les négociations aboutissaient, ce document pourrait présenter un échéancier précis et un engagement formel de désarmement des milices terroristes d'ici mai 2000, au premier rang desquelles l'IRA, estimaient les observateurs.



Ils étaient 10 000 manifestants à réclamer hier la démission de Slobodan Milosevic, à Cacak. Pendant ce temps, les gitans quittent le Kosovo, accusés par les Kosovars d'avoir collaboré avec les Serbes.



PHOTOS AFP

# L'armée yougoslave offre ses services à la KFOR

## Milosevic parle de « réformes » et d'« économie de marché »

d'après AFP et AP  
PRISTINA

La force de paix KFOR, qui peine à endiguer les violences des Albanais au Kosovo, s'est montrée fort satisfaite hier du début de la démilitarisation de l'UCK (Armée de libération du Kosovo).

Inquiètes de la main-mise de l'UCK sur les administrations de plusieurs villes et des pillages et sévices attribués aux Albanais, les puissances occidentales se préparent à accélérer l'envoi de policiers dans la province.

L'ONU ne pourra pas assurer la sécurité au Kosovo sans l'aide de l'armée yougoslave, a estimé pourtant le général serbe Nebojsa Pavkovic, commandant de la 3<sup>e</sup> armée dont dépend la province, dans une interview au quotidien *Vecernje Novosti*.

« L'ONU devra vite appeler l'armée yougoslave (VJ) à revenir au Kosovo, car elle ne pourra pas, sans l'aide de la VJ, assurer la paix et la sécurité et sécuriser les frontières », a déclaré le général Pavkovic.

La situation au Kosovo est « catastrophique » au point que les grandes puissances méritent d'être « inculpées », avait estimé plus tôt Vuk Draskovic, l'un des chefs de l'opposition serbe.

« Nous avons eu l'occasion de voir des soldats de la KFOR observer tranquillement les pillages et assassinats de Serbes au Kosovo », a dit Draskovic en se référant à des reportages télévisés.

« Il est faux d'affirmer que la KFOR n'est pas assez nombreuse pour empêcher les expulsions de Serbes. Si tel était le cas, il serait de son devoir d'appeler nos forces de sécurité à l'aider à arrêter ces expulsions », a déclaré le chef du Mouvement serbe du Nouveau (SPO, droite nationaliste), cité par l'agence *Beta*.

Alors que des réfugiés kosovars reviennent, quelque 200 Roms ont fui hier la ville d'Obilic, au nord-ouest de Pristina, affirmant en avoir été « chassés » par des Albanais.

Une longue colonne de charrettes tirées par des chevaux s'étirait en direction de Kosovo Polje, au sud de Pristina, où ces Tziganes espéraient trouver refuge.

Les Tziganes sont accusés par les Albanais d'avoir collaboré avec les Serbes pendant le conflit. De leur côté, les Serbes méprisent les Roms, qu'ils chargent d'effectuer les basses besognes et ne veulent pas d'eux sur les territoires peuplés de Serbes.

À Belgrade, le président Slobodan Milosevic, en butte aux appels croissants pour sa démission, affirmait hier que des « réformes » et le développement d'une « économie de marché » figuraient parmi les priorités de l'État yougoslave.

Le chef de l'État s'exprimait le jour même où plus de 10 000 opposants manifestaient à Cacak,

au sud de Belgrade, réclamant sa démission et des élections anticipées.

Au cours d'une réunion des principaux dirigeants yougoslaves et serbes, Milosevic a mentionné parmi leurs tâches prioritaires « la reconstruction et des réformes, le rétablissement des liens économiques et culturels avec tous, au premier chef avec les pays progressistes et démocratiques, ainsi que l'affirmation d'un système ouvert d'économie de marché ».

Milosevic s'est prononcé indirectement pour un remaniement du gouvernement yougoslave. « Tous les partis parlementaires majeurs doivent avoir leur place au gouvernement fédéral et apporter leur contribution à la réalisation des objectifs du développement économique et culturel du pays », a-t-il affirmé.

Les analystes y voient un appel du pied au Parti radical (SRS, ultra-nationaliste) de Vojislav Seselj et au Mouvement serbe du nouveau (SPO, droite nationaliste) de Vuk Draskovic.

Plus de 10 000 opposants ont manifesté pour sa démission pendant plus d'une heure hier au cœur de la Serbie, sans heurts avec la police. Le rassemblement à Cacak était le premier du genre depuis le retrait de l'armée yougoslave du Kosovo.

La police avait averti les organisateurs que la manifestation était interdite, sans toutefois le leur notifier par écrit.

REPÈRES/EUROPE-AMÉRIQUES

# Partenariat stratégique

d'après AFP et AP  
RIO DE JANEIRO

L'Union européenne et l'Amérique latine ont inauguré hier une nouvelle ère de coopération économique et politique en adoptant, au terme du sommet de Rio, une déclaration qui engage les deux continents sur la voie d'un nouveau « partenariat stratégique ».

Lors de ce premier sommet « historique », les dirigeants des 15 pays de l'UE et des 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont engagés à axer ce « partenariat stratégique » sur le respect de la souveraineté de chacun et sur la volonté de renforcer les liens économiques par une libéralisation progressive des échanges.

Du libre-échange aux droits de l'homme en passant par la lutte anti-terroriste et les échanges scientifiques, les signataires ont trouvé de nombreux raisons de développer les relations historiques qui les unissent et de contrebalancer l'influence des États-Unis en Amérique latine.

Dans le domaine commercial, les

48 pays s'engagent à favoriser le succès du prochain « round » de négociations multilatérales qui s'ouvre en novembre à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Avant l'ouverture du sommet, l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) plus le Chili, avaient confirmé, lundi, l'ouverture dans les années à venir de négociations sur la libéralisation des échanges.

La zone de libre-échange UE, Mercosur et Chili devant naître de négociations qui s'annoncent ardues, notamment pour tout ce qui touche aux produits agricoles, sera, avec un marché potentiel de 575 millions de consommateurs, la plus grande du monde.

Concession au Brésil, il est fait mention dans la déclaration de Rio de la nécessaire lutte contre « les effets déstabilisateurs des flux financiers volatiles ». Le pays hôte du sommet a été l'un des pays émergents les plus touchés par le retrait des capitaux internationaux depuis la crise asiatique de 1997. Le Brésil et le Chili militent pour la régulation des flux de capitaux et pour la protection contre les spéculateurs.

En revanche, Cuba a échoué dans sa tentative d'inclure dans le texte une condamnation de la loi Helms-Burton, loi américaine qui prévoit des sanctions contre les sociétés qui investissent dans l'île castriste.

« Le lancement de ce processus de négociations qui a pour objectif final le libre-échange, représente un saut qualitatif dans nos relations », s'est réjoui le président brésilien Fernando Cardoso.

Mais, ennemi de toujours du système capitaliste contraint au réalisme économique depuis l'effondrement du bloc communiste, son homologue cubain Fidel Castro a exhorté les Sud-américains à affronter ces négociations « comme des géants, pas des pygmées, des éléphants, pas des souris ».

« Le partenariat stratégique » se fonde « sur le respect total du droit international » et « sur les principes de la charte de l'ONU », ce qui implique la souveraineté de chacun et l'égalité de tous avec des valeurs communes partagées, démocratie et respect des droits de l'Homme.

Président de l'UE pour encore un jour avant de céder sa place au Finlandais Martti Ahtisaari, le chancelier allemand Gerhard Schroeder a

souligné que l'Europe avait besoin de « partenaires forts et stables » et était donc à fond en faveur de relations plus étroites avec l'Amérique latine et les Caraïbes, « régions parmi les plus dynamiques au monde ».

Le sommet de Rio a aussi été l'occasion d'innombrables rencontres bilatérales dont les plus marquantes ont été celles de Fidel Castro avec plusieurs dirigeants européens, José Maria Aznar, président du gouvernement espagnol, Jacques Chirac, président français, et Gerhard Schroeder.

Tous ont tenu à lui faire part de leur inquiétude concernant la récente recrudescence des atteintes aux droits de l'Homme à Cuba, lui demandant des explications sur cette situation. Ce à quoi le *líder máximo* a répondu qu'il était victime d'une « campagne de dénigrement » orchestrée par les États-Unis.

Le cas de l'ancien dictateur Augusto Pinochet, assigné à résidence à Londres dans l'attente d'être extradé vers l'Espagne, a été au centre de la rencontre entre Aznar et le Chilien Eduardo Frei, et de celle du chef de la diplomatie britannique Robert Cook avec son homologue chilien Juan Gabriel Valdes.

# Le cabinet algérien adopte « la concorde civile »

d'après AP et AFP  
ALGER

Le premier Conseil des ministres présidé par Abdelaziz Bouteflika depuis son élection à la présidence algérienne le 15 avril, a été consacré hier à son projet de loi sur « la concorde civile », qui prévoit l'arrêt des poursuites et de larges remises de peines aux islamistes armés non coupables de crimes de sang.

Le FIS (Front islamique du salut, interdit), dont le bras armé AIS a décrété une trêve, a approuvé cette démarche, mais la GIA (Groupe islamique armé) l'a dénoncée.

Un policier a été assassiné dimanche à Tala Athmane, dans la région de Kabylie, ont rapporté hier des journaux. Il a été tué dans un café alors qu'il tentait d'intervenir contre le groupe armé qui rackettait les consommateurs, selon ces sources.

Vendredi, un « patriote » (civil armé par le pouvoir) avait été assassiné par un groupe armé à Tiguemounine, dans la même région, alors qu'un militaire était tué et quatre blessés dans une embuscade près de Jijel, plus à l'est.

Selon le quotidien *El Watan*, « 15 000 ter-

roristes », dénomination officielle pour les islamistes armés, pourraient bénéficier de la loi d'amnistie de Bouteflika.

La grâce présidentielle, qui interviendra à l'occasion de la fête de l'indépendance le 5 juillet, toucherait 5000 sympathisants islamistes âgés de 18 à 35 ans, détenus pour appartenance à des réseaux de soutien, selon *El Khabar*.

Le texte codifiant l'amnistie sera soumis demain à l'Assemblée populaire nationale (APN, Chambre basse du Parlement), avant de passer ensuite devant le Conseil de la nation (Sénat, Chambre haute). Le pouvoir y détient la majorité requise pour l'adoption du projet de loi.

La mouture définitive du projet sera proposée aux électeurs lors d'un référendum, après la tenue, du 12 au 14 juillet à Alger, du 35<sup>e</sup> sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le corps électoral pourrait être convoqué fin juillet, selon des sources proches du gouvernement.

Les deux chambres du Parlement sont largement acquiescentes à la démarche de « concorde

civile » défendue par Bouteflika, mais le chef de l'État a annoncé qu'il se retirerait en cas de désaveu lors du référendum.

Du côté de l'opposition, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a estimé que « la concorde civile » risque de « déboucher sur une victoire politique du mouvement islamiste ». Et le MDS (communiste) a jugé « inadmissible » la démarche de paix de Bouteflika.

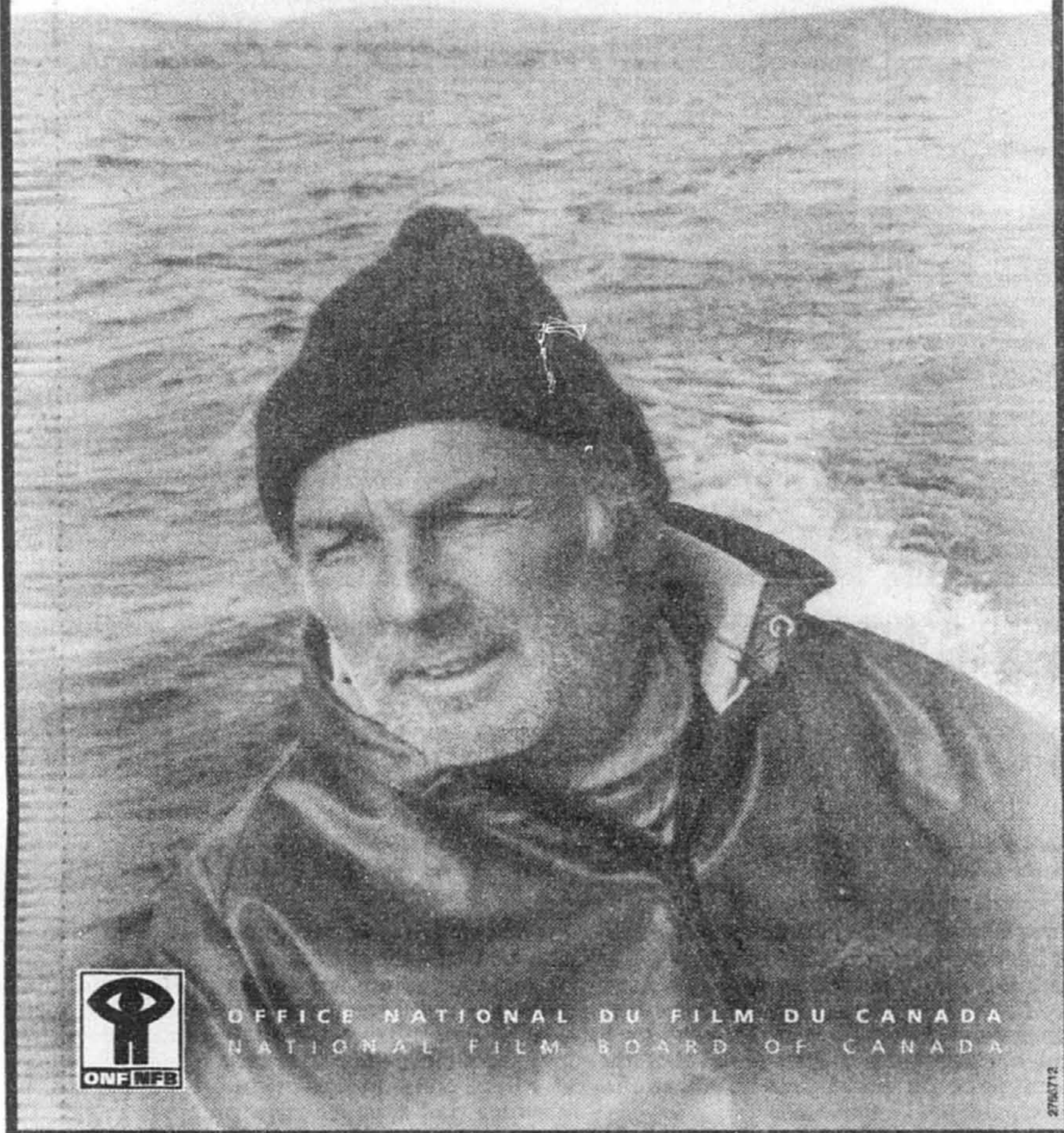
Une instruction judiciaire a été ouverte hier en Belgique après les menaces lancées par le GIA algérien, a indiqué entre-temps le porte-parole du parquet de Bruxelles, Jos Colpin.

Dans un communiqué publié dimanche par le quotidien *Al-Hayat* édité à Londres, le GIA a menacé la Belgique d'un « bain de sang » si elle ne libère pas d'ici 20 jours ses militants arrêtés et ne « récupère » pas ceux qui ont été extradés, notamment en France.

Par ailleurs, des réunions régulières seront organisées entre la magistrature nationale chargée de coordonner le volet judiciaire de l'affaire et le Groupe interforces anti-terroriste de Belgique.

## EN HOMMAGE À PIERRE PERRAULT 1927-1999

POUR L'IMMENSE OUVRAGE QU'IL A ÉRIGÉ DANS NOTRE  
CINÉMATOGRAPHIE ET NOTRE CULTURE...  
POUR LA SUITE DU MONDE.



OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA  
NATIONAL FILM BOARD OF CANADA

## La France livre huit *Mirage* au Pakistan et un sous-marin

Pour l'Inde, il s'agit d'une « grave erreur »

d'après AFP et La Presse  
NEW DELHI

Le ministre indien de la Défense, George Fernandes, accuse Paris de « commettre une grave erreur » en livrant au Pakistan huit avions *Mirage-5* et un sous-marin en application d'un accord de 1996, dans un interview au quotidien *Le Figaro* paru hier.

« L'Inde et la France ont des intérêts de défense communs. En donnant des armes dangereuses au Pakistan, la France commet une grave erreur », dit Fernandes, qui déclare que son gouvernement a remis une lettre de protestation à la France à ce sujet.

Le ministre accuse le Pakistan d'être « un pays irresponsable » et affirme qu'« Islamabad pourrait être tenté d'utiliser l'arme nucléaire dans le conflit du Cachemire ».

« Ils ont perdu les trois guerres qu'ils ont engagées contre nous. Ils savent que nous sommes supérieurs en matière d'armes conventionnelles. En cas de quatrième conflit, ils pourraient être tentés d'appuyer sur le bouton nucléaire », déclare Fernandes.

L'Inde et le Pakistan s'affrontent militairement au Cachemire depuis près de deux mois et en dépit des efforts diplomatiques des États-Unis, les deux belligérants se montrent inflexibles.

Le ministre indien réaffirme la revendication de son pays sur la « totalité du Cachemire » tout en accusant le Pakistan de « fournir aux militants infiltrés du côté indien des armes des munitions et des vivres ». « Il faut absolument que nous les coupons de leurs bases arrière », affirme-t-il.

L'Inde a protesté hier auprès du Pakistan pour l'« enlèvement » et le passage à tabac,

selon elle, d'un responsable de son ambassade à Islamabad par des agents du renseignement pakistanais.

Le ministre indien des Affaires extérieures a affirmé que l'employé, N.R. Doraiswamy, avait été enlevé devant chez lui par des agents pakistanais puis relâché après protestation indienne.

Le Pakistan avait protesté pour la « disparition mystérieuse », la veille, d'un responsable de son ambassade à New Delhi. L'Inde avait ensuite expulsé cet employé en l'accusant d'espionnage.

Au moins 18 civils musulmans ont été massacrés par des tireurs non identifiés dans deux villages du Cachemire indien, a annoncé hier la police locale.

Ces massacres ont été perpétrés dans la nuit de lundi dans la région Poonch, près de la frontière indo-pakistanaise à 250 km au sud-ouest de Jammu, a indiqué la police, estimant qu'il pourrait s'agir de règlements de comptes entre des militants rivaux.

Des tireurs masqués ont fait irruption peu après minuit dans le village de Morabachai et ont fait feu, tuant 15 villageois. Trois autres personnes ont été tuées dans des circonstances similaires dans un autre village de la région.

Plus de 24 000 personnes ont été tuées au Cachemire indien depuis le début en 1989 d'une guérilla séparatiste musulmane contre le régime de New Delhi. Ce sont des chiffres officiels indiens ; la coalition de partis cachemiris Hurriyet de son côté accuse les forces indiennes d'avoir massacré plus de 65 000 civils.

## La navigation de plaisance, ça se fait avec prudence.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999, une nouvelle réglementation sur la sécurité nautique est en vigueur pour les embarcations de plaisance.

Vouée à la sécurité nautique, Bombardier appuie ces modifications et vous rappelle de toujours conduire de façon responsable et sécuritaire, de faire preuve de bon sens et de courtoisie en tout temps et de toujours respecter les lois et règlements applicables. En effet, l'acquisition de bonnes techniques de conduite combinées à une meilleure connaissance des lois et règlements nautiques constituent les atouts essentiels pour une utilisation encore plus sécuritaire de votre embarcation.

Assurez-vous de suivre la formation requise afin d'obtenir votre preuve de compétence et ainsi profiter au maximum des plaisirs de la navigation de plaisance en toute sécurité.

NAVIGUEZ PRUDEMMENT EN TOUT TEMPS.

**BOMBARDIER**  
PRODUITS RÉCRÉATIFS



® Marques de commerce de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

## Kofi Annan tient Djakarta responsable d'une attaque contre l'ONU

d'après AFP et AP  
NEW YORK

Le secrétaire général de l'ONU a « vigoureusement déploré » hier une attaque de miliciens pro-indonésiens contre un poste de l'ONU dans l'ouest du Timor oriental, et il en a tenu Jakarta pour responsable.

Kofi Annan « tient le gouvernement indonésien, responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité dans le territoire, pour responsable en ayant permis cette attaque », a dit le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard.

Il a qualifié d'« inacceptable » cette attaque contre la Mission de l'ONU pour le Timor oriental (UNAMET), chargée d'organiser le vote d'autodétermination, prévu en août, de l'ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1976.

Les Est-Timorais devront choisir entre l'indépendance et l'autonomie au sein de l'Indonésie.

Une centaine de miliciens pro-indonésiens ont attaqué hier le poste de l'ONU, faisant plusieurs blessés, dont une conseillère politique de l'organisation.

Annan a appelé Djakarta à « tenir ses engagements » en contrôlant les activités des milices, en désarmant les groupes armés, en protégeant les bureaux de l'ONU et en créant un climat propice à la tenue du référendum.

Il tient « à faire clairement comprendre que de tels actes ne dissuaderont pas l'UNAMET » de remplir ses obligations, a dit le porte-parole, qui a souligné que cela n'entraînerait pas un nouveau report du vote, initialement fixé au 8 août et qu'Annan a repoussé de deux semaines en invoquant une sécurité précaire et des problèmes de logistique.

Pour tout savoir sur la nouvelle réglementation et les cours de formation, procurez-vous sans frais le « Guide de sécurité nautique » de la Garde côtière canadienne au 1 800 267-6687 ou visitez le site Web : [www.ccg-gcc.gc.ca](http://www.ccg-gcc.gc.ca)

Pêches et Océans Fisheries and Oceans  
Canada Canada  
Garde côtière Coast Guard

## Monde

## Netanyahu rejette l'accord de 1996 avec le Hezbollah

d'après AP et AFP  
JÉRUSALEM

Israël a dénoncé hier l'accord d'avril 1996 par lequel lui-même et le Hezbollah libanais s'engageaient à épargner les populations civiles lors d'affrontements transfrontaliers.

Cette décision, annoncé par un haut responsable de la Défense qui a requis l'anonymat, apparaît comme une dernière bravade du premier ministre sortant Benyamin Netanyahu : son successeur travailliste Ehoud Barak devrait entrer en fonction la semaine prochaine et revenir vraisemblablement sur cette position.

Le haut responsable de la Défense a aussi confirmé qu'Israël ne participerait pas aux réunions du Comité international de la trêve au Liban sud, mis sur pied par l'accord de 1996 et présidé conjointement par les États-Unis et la France.

Le Liban a aussitôt menacé de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU des bombardements aériens de grande ampleur menés par Israël la semaine dernière contre ses infrastructures civiles, les plus violents depuis 1996, qui s'étaient soldés par neuf morts, 64 blessés, et la destruction d'au moins cinq ponts et deux centrales électriques.

Le Hezbollah libanais avait de son côté tiré des dizaines de roquettes sur le nord de l'État hébreu, faisant deux morts.

« L'attachement du Liban aux accords (de 1996) ne lui ôte en rien son droit de recourir au Conseil de sécurité de l'ONU pour dénoncer l'agression israélienne et pour défendre les droits des Libanais », a déclaré le premier ministre Salim Hoss à la presse.

## Réunion annulée

Ces accords avaient mis fin en avril 1996 à une grande offensive israélienne au Liban (175 morts, essentiellement des civils).

« Pour nous il est clair que les arrangements de 1996 étaient la cible principale de l'agression israélienne de jeudi dernier », a-t-il poursuivi.

Le Comité de surveillance de la trêve, composé également de la Syrie, du Liban et d'Israël, devait se réunir hier pour examiner 14 plaintes libanaises et 21 israéliennes déposées à la suite de l'embarquement de jeudi.

Mais la réunion a été annulée en raison du boycottage israélien, au moins jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau gouvernement.

Le premier ministre élu Ehud

Barak s'emploie à mettre sur pied son gouvernement qu'il devrait présenter au Parlement avant le 8 juillet, faute de quoi les Israéliens devraient retourner aux urnes.

Le comité, qui dénonce périodiquement les violations des accords, n'a aucun pouvoir contraignant.

Israël a expliqué que « la décision concernant la date de la prochaine réunion du Comité incombera au prochain gouvernement après son entrée en fonctions », a indiqué la délégation française qui préside actuellement ce comité.

Le comité se réunit au siège de la

Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), à Naqoura, au Liban sud, près de la frontière libano-israélienne et de la zone libanaise occupée par Israël.

C'est cette occupation que combat le Hezbollah.

## ENCAN PUBLIC

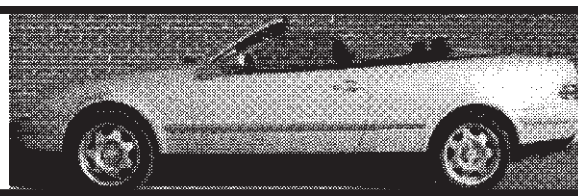
MARCHANDISES IMPORTÉES SAISIES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX NOUÉS À LA MAIN — NEUFS, ANTIQUES ET DE COLLECTION — AUXQUELS S'AJOUTENT PRINCIPALEMENT DES TAPIS PERSANS ET ASIATIQUES TRADITIONNELS AINSI QUE:

## Bijoux:

Diamants  
Rubis de la Birmanie  
Saphirs  
Perles de Tahiti  
Bagues  
Colliers raffinés  
Bracelets  
Boucles d'oreilles

MERCEDES  
BENZ  
2000  
MOD. S430



## Tapis:

Tabriz Mahi raffinés  
Qum en soie  
Shiraz tribaux  
Rares tapis russes  
Heriz

MONTRES  
ROLEX  
PIAGET, TAG  
GENÈVE  
CARTIER

Endroit: Holiday Inn Pointe-Claire, 6700, route Transcanadienne - Autoroute 40, sortie 52 (ch. St-Jean sud), tourner à droite à la rue Holiday.

Date: Le jeudi 1er juillet 1999 - Encan à 14 h - Inspection publique et inscription à compter de 13 h.

Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Toutes les taxes et tous les droits d'importation ont été acquittés sur la dite marchandise. Identification exigée à l'inscription. Vente sous réserve. Commission d'achat de 15 % en sus. Le plus haut enchérisseur doit acquitter la T.P.S. et la taxe provinciale. Vente sous réserve d'ajouts ou de retraits. Illustrations à titre indicatif seulement. Encanteurs et évaluateurs Bloomsbury & Butterfield Ltée. 1-800-396-9236.

276832

Achetez-en 1, obtenez-en 2.



Le Masque de Zorro  
est à TMN cet été !

TMN  
The Movie Network

Payez une fois, profitez-en à la maison et au chalet.

Bell ExpressVu™ présente son 2 pour 1: vous payez une seule fois pour la programmation, et vous profitez de la télévision numérique par satellite à vos deux résidences. Votre premier système ne vous coûte que 449,00 \$\* et la seconde antenne parabolique vous est laissée à 50 \$ après remise postale. Jusqu'au 30 juin, vous recevez en plus un crédit de programmation d'une

Programmation  
à partir de **7,95 \$\*\***/mois

valeur de 200 \$ en vous abonnant au menu Spécial Gros Appétit. Pourquoi payer deux fois pour le câble alors qu'on peut profiter d'une programmation sur mesure, du son et de l'image de qualité numérique et d'un choix parmi plus de 140 canaux en double? Renseignez-vous maintenant chez l'un de nos détaillants et profitez de la télé numérique deux fois plutôt qu'une.

Bell  
ExpressVu™

Bell  
Téléboutique

BRAULT & MARTINEAU

CENTRE HI-FI

Dumoulin

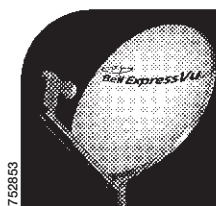
Espace Bell

FUTURESHOP

La cible de soi

STEREO

TANGUAY  
ELECTRONIQUE



2752613

\*Offre applicable au modèle 2700, d'une valeur de 449,00 \$. Frais de programmation, taxes et frais d'installation en sus. Deuxième antenne parabolique à 100 \$, coupon-rabais d'une valeur de 50 \$. Cette offre ne peut être combinée à d'autres offres de crédit de programmation. Prix en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> mai 1999. Prix sujets à changements sans préavis. \*\*7,95 \$ correspond au menu « L'Entrée ». ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu Inc. Bell est une marque de commerce de Bell Canada utilisée sous licence.

## Politique



PHOTO PC

## Pas de prison

Jack Goohsen, cet ex-député à la législature de la Saskatchewan qui a tenté d'acheter les faveurs sexuelles d'une jeune fille de 14 ans, évitera la prison. Il a bénéficié hier d'une sentence suspendue de quatre mois qu'il devra purger dans la communauté.

## La Commission des droits réclame la poursuite des programmes d'accès à l'égalité dans l'emploi

NORMAN DELISLE  
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les programmes d'accès à l'égalité, qui visent à corriger la discrimination dans l'emploi dont sont victimes certaines catégories de citoyens, ont été pertinents et devraient être poursuivis, estime la Commission des droits de la personne.

Dans son dernier rapport annuel, récemment déposé à l'Assemblée nationale, la Commission analyse les programmes mis en place au Québec depuis 1986 pour augmenter le nombre de femmes, d'autochtones, de handicapés ou de personnes provenant de groupes minoritaires dans les secteurs public et privé.

Par exemple, dans la fonction publique, le nombre de femmes a augmenté de 18,3 % en 12 ans alors qu'au même moment, le nombre d'emplois réguliers régressait de 5,4 %.

Au total, le nombre de femmes fonctionnaires a progressé de 37,6 % à 47 % au cours de la même période.

Par contre, les programmes ont été moins efficaces pour les communautés culturelles, dont la présence dans la fonction publique n'a grimpé que d'un % de 1990 à 1996.

Le nombre d'employés provenant de ces communautés culturelles est passé de 1092 à 1102 pendant cette période.

Il y a eu par contre baisse chez les groupes n'ayant pas été ciblés prioritairement

par les programmes d'accès à l'égalité: le nombre de personnes handicapées à l'emploi de l'État a chuté de 10 %. Quant aux autochtones, leur effectif a chuté de 14,3 %. Enfin les anglophones ont connu une réduction de 11,6 % de leur nombre.

Dans le secteur privé, les entreprises de 100 employés et plus qui souhaitent obtenir des contrats ou des subventions de plus de 100 000 \$ du gouvernement devaient s'engager à mettre en place un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits.

L'an dernier, 154 entreprises étaient donc soumises à cette obligation.

La Commission des droits évalue que les effectifs féminins y ont progressé de 3,4 % pendant que les effectifs totaux chutaient de 4,9 %.

Il y a eu également hausse de 18,9 % des employés provenant des communautés culturelles au sein de ces entreprises.

De plus, ces programmes d'accès « ont contribué largement à sensibiliser les gestionnaires de ces entreprises aux risques de discrimination dans la gestion des ressources humaines », constate la Commission des droits.

Ces programmes « demeurent nécessaires pour corriger la situation de personnes faisant partie de groupes plus fréquemment victimes de discrimination », conclut la Commission.

## Un partisan de Jean Chrétien a sollicité de l'argent pour un salon de quilles

Presse Canadienne  
TORONTO

Un ami et partisan de Jean Chrétien a aidé le propriétaire d'un salon de quilles et d'un cinéma incendiés, situés dans la circonscription du premier ministre, à obtenir 45 168 \$ en subventions à la création d'emplois, a révélé hier le *Globe and Mail*.

René Fugère fait déjà l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada pour des allégations selon lesquelles il aurait appelé et rencontré des fonctionnaires pour le compte d'un propriétaire d'hôtel de Shawinigan, peut-on lire dans une dépêche datée d'Ottawa.

L'Auberge Gouverneur a obtenu une subvention de 100 000 \$ l'an dernier.

En vertu de la loi sur les lobbyistes, ceux-ci doivent s'enregistrer auprès du gouvernement fédéral s'ils sont rémunérés pour tenter d'influencer l'octroi d'une subvention ou de tout autre avantage pécuniaire.

Or, M. Fugère n'était pas enregistré comme lobbyiste au moment de l'octroi de la subvention à l'Auberge Gouverneur.

Cependant, les documents obtenus par le *Globe and Mail* n'indiquent pas si M. Fugère a été rémunéré pour aider Les Salles de quilles Biermans Inc., propriétaire du complexe de salle de quilles et cinéma.

Agé de 51 ans, M. Fugère est le président de Quorum Corp. et un militant libéral notoire. Des documents du ministère du Développement des ressources humaines montrent qu'il a aussi aidé une compagnie de construction de bateaux à obtenir 368 000 \$ au titre de la création d'emplois, ajoute le journal.

Ces documents, que le journal a obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, montrent que M. Fugère a agi comme « consultant » pour le compte de Les Salles de quilles Biermans, à Shawinigan.

La salle de quilles et le cinéma de Place Biermans ont été rasés par le feu allumé par un pyromane, en mars de l'an dernier.

Les documents indiquent que M. Fugère a transmis de nombreux messages par télécopieur aux fonctionnaires fédéraux, et rencontré un membre du personnel du bureau de comté de M. Chrétien pour le compte de la salle de quilles, qui demandait une aide fédérale pour rebâtir et agrandir l'établissement.

Claude Bellerive, le président de l'établissement, a déclaré aux fonctionnaires dans sa demande de fonds qu'il lui était difficile d'atteindre la rentabilité à cause de sa dette.

Il a demandé au gouvernement de l'aider à reconstruire et agrandir le complexe au moyen de son programme d'aide à la création d'emplois, ce qui lui a permis d'augmenter du double le nombre d'écrans de cinéma et d'améliorer la salle de quilles, créant une cinquantaine d'emplois.

Il n'a pas été possible hier d'obtenir les commentaires de M. Fugère ou de M. Bellerive.

## La « libération » des contribuables

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les Canadiens auront au moins deux raisons de fêter, demain. En plus d'être le jour anniversaire de la naissance de leur pays, le 1<sup>er</sup> juillet est aussi celui à partir duquel ils travailleront désormais uniquement pour eux-mêmes, et non plus pour le fisc.

L'Institut Fraser a calculé qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet, la famille moyenne canadienne aura gagné suffisamment d'argent pour payer ses impôts à tous les niveaux de gouvernement pour l'année en cours. Dès lors, tout l'argent que gagne un contribuable va entièrement dans ses poches, au moins pour le reste de l'année.

Cette année, le jour de la « libération » des contribuables survient quatre jours plus tôt qu'en 1998, nous apprenait l'Institut, hier. Néanmoins, il arrive 59 jours plus tard qu'il y a 38 ans, en 1961, selon les calculs de l'Institut de Vancouver.

En 1974, le jour de la « libération » avait été célébré un 8 juin.

La stabilisation des impôts en 1997 et 1998, combinée à une baisse de quatre jours en 1998 et en 1999, permettent d'espérer que le point culminant a été atteint en 1998, a indiqué Michael Walker, le directeur exécutif de l'Institut.

# SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 4 JUILLET 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

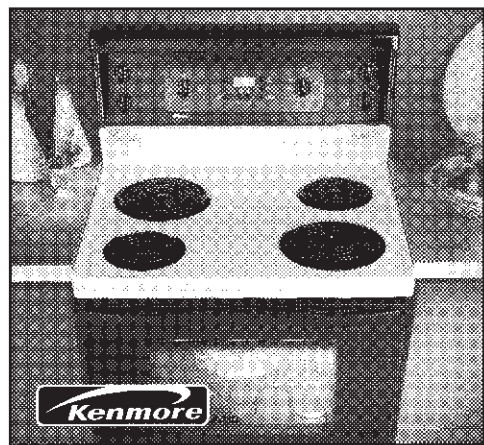
## Jusqu'à dimanche!

### Rabais 200\$ sur ens.

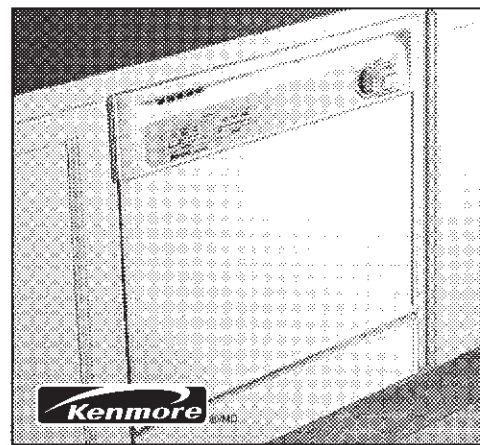
**ENSEMBLE KENMORE<sup>MD</sup> DE SUPER CAPACITÉ**  
Laveuse à 8 programmes à agitateur Dual-Action<sup>MD</sup> 2 vitesses.  
N° 47602. Rég. Sears 719,99. **619 \$**  
Très grande sècheuse de 6,5 pi<sup>3</sup> à 6 programmes, 2 réglages de température auto et minuteur.  
N° 88602. Rég. Sears 499,99. **399 \$**



**Rabais 200\$**  
**RÉFRIGÉRATEUR KENMORE DE 18,1 PF**  
Tablettes à rebord et 2 hydrateurs transparents.  
N° 69842. Rég. Sears 1049,99. **849 \$**  
Aussi en amande sur amande



**Rabais 240\$**  
**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE KENMORE D'ENTRETIEN FACILE, 30 POUÇES**  
Cuisinière avec minuteur électronique.  
N° 63171. Rég. Sears 839,99. **599 \$**  
Supplément pour blanc sur blanc et four autonettoyant



**Rabais 100\$**  
**LAVE-VAISSELLE KENMORE LAVAGE ULTRA**  
À 5 cycles de lavage sur 3 niveaux pour nettoyer uniformément. N° 15641.  
Rég. Sears 599,99. **499 \$**  
Aussi à panneau de commandes noir



**Et avec la carte Sears, pas de paiement avant 1 an ou pas d'intérêt avant septembre 2000 pour tous les gros appareils ménagers**

**Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en juillet 2000. Offre 'Pas d'intérêt': payez en 14 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en septembre 2000. Les deux offres: sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 4 juillet 1999. Renseignez-vous.**

# La colère des Kurdes sera plus violente

La condamnation d'Ocalan fait craindre le pire à ses partisans au Québec

RIMA ELKOURI

L'annonce de la condamnation à mort du chef rebelle kurde, Abdullah Ocalan, n'avait rien d'une surprise pour les membres de la diaspora kurde du Québec. Le verdict était plus que prévisible, dit-on. Et les éclats de colère qui vont suivre, aussi. Plus que jamais, on craint une montée de violence, tout en espérant que la voie de la négociation puisse porter fruit.

« C'est sûr que la montée de violence va être forte en Turquie parce que les Turcs ne laissent aucune chance à la communauté kurde de s'exprimer ou de négocier, a dit hier à *La Presse* Ayhan Duman, président de la défunte Association culturelle kurde du Québec. La seule solution pour les Kurdes : soit on accepte d'être turc, soit on est exterminé. Alors, je crois que les Kurdes vont faire tout en leur pouvoir pour forcer la Turquie à négocier. »

Ici, des manifestations pacifiques sont à prévoir. « Le Parti des travailleurs du Kurdistan a lancé un appel à la population kurde à l'extérieur de la Turquie pour manifester démocratiquement. »

Ocalan, leader charismatique à la tête, depuis 1984, d'une lutte armée pour la création d'un État kurde indépendant, a déjà déclaré : « Ma mort servira encore mieux la cause kurde que ma vie. » « S'il a dit ça, c'est en sachant ce qui va se passer après sa mort, croit M. Duman. (...) Mais nous, on ne souhaite pas la mort d'Ocalan. Parce que la mort d'Ocalan, ça signifie la fin de la Turquie actuelle aussi. »

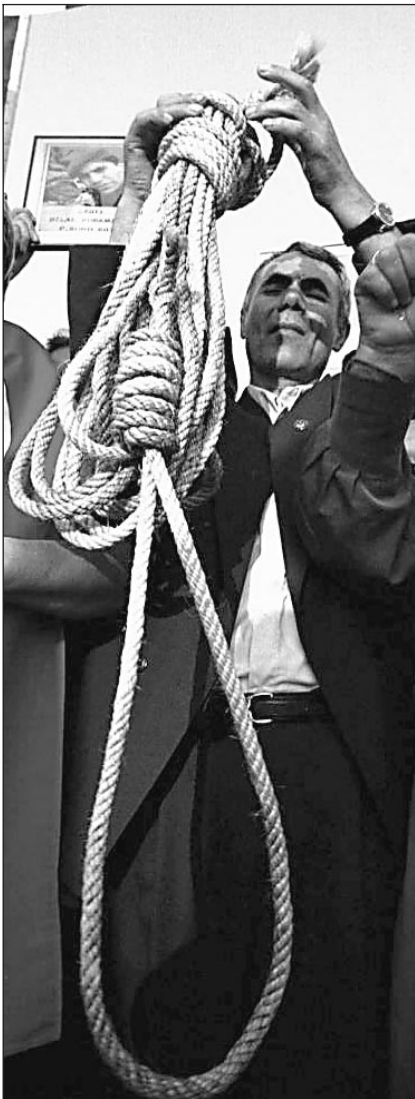
Si le verdict était prévisible, la mise à mort du chef kurde l'est un peu moins. Car la Turquie n'a pas exécuté de condamné à mort depuis 1984 et un grand nombre de pays européens ont lancé, hier, des appels à la clémence. Mais M.

Duman a peu d'espoir. « Quand on regarde l'histoire turque, ils ont toujours exécuté les leaders kurdes. Pour eux, c'est le cerveau qui est important. Le reste, ils disent : "On s'en occupera par la répression ou par le bain de sang." »

Malgré tout, le procès d'Ocalan aura quand même permis de mettre de l'avant les revendications de la communauté kurde, croit M. Duman. Et ce, même si les médias accordent en général plus d'importance aux montées de violence qu'aux questions de fond, dit-il. « Ocalan a profité du jugement pour lancer des appels à l'Occident, à la Turquie, à l'opinion publique kurde et mondiale pour avoir une solution raisonnable par la négociation, pas par les armes. (...) Les gens sont aujourd'hui plus au courant de la question kurde qu'il y a un an ou deux. »

Autre effet « bénéfique » de la capture d'Ocalan : un nouvel élan de solidarité est né au sein de la diaspora kurde, au Québec (où on compte environ 5500 Kurdes) comme ailleurs. À Montréal, il y a deux semaines, un Centre d'information des Kurdes du Québec a vu le jour. Son mandat ? Renseigner les gens d'ici sur la question kurde et venir en aide aux ressortissants victimes de la guerre.

Il ne faut pas attendre les « massacres à grande échelle » pour que la communauté internationale intervienne, avertit M. Duman.



PHOTO, AFP

Un manifestant en Turquie réclame l'exécution de la sentence de mort rendue contre Ocalan.



PHOTO, AFP

Environ 500 Kurdes se sont réunis place de la Concorde, à Paris, afin de manifester leur mécontentement devant la condamnation à mort du chef du PKK, Abdullah Ocalan.

## Les dissidents du MEMO veulent museler Diane De Courcy

MARC THIBODEAU

S'il n'en tient qu'aux dissidents du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), la présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Diane De Courcy, ne livrera pas le discours de la rentrée en septembre.

Ils présenteront ce soir au conseil des commissaires une résolution qui prévoit plutôt de confier cette tâche au directeur général de la commission scolaire.

À l'appui de la résolution, les dissidents notent que M<sup>me</sup> De Courcy « n'exprime plus la volonté de la majorité du conseil des commissaires concernant plusieurs orientations ».

L'un des chefs de file des dissidents, Robert Cadotte, affirme que la proposition constitue ni plus ni moins qu'un vote de blâme contre la présidente de la CSDM. M<sup>me</sup> De Courcy, accuse-t-il, ne cesse de travailler au quotidien à l'encontre des orientations décidées par le conseil, où son parti se trouve en position minoritaire.

M. Cadotte invoquait déjà un argument similaire lorsque les dissidents, en s'alliant avec le Regroupement scolaire confessionnel (RSC), ont obtenu le départ de la conseillère politique de M<sup>me</sup> De Courcy, Danielle Riipeau.

La présidente de la CSDM juge que cette nouvelle initiative est « haineuse, bête et méchante ». Si elle écarte du revers de la main les « accusations » de M. Cadotte, M<sup>me</sup> De Courcy s'interroge grandement sur les considérations formulées en introduction à la résolution.

« De quelle majorité au conseil parle-t-on ? Faut-il comprendre que les cinq dissidents et le RSC forment désormais bel et bien un seul et même parti ? Si c'est le cas, qui le dirige ? Quelles sont ses orientations ? », demande-t-elle.

Tant les dissidents que le RSC, qui se sont alliés à plusieurs reprises au cours des derniers mois pour renverser les propositions formulées par M<sup>me</sup> De Courcy dans des dossiers importants, se défendent bien de former un nouveau parti et préfèrent parler d'associations « ponctuelles ».

Le président du RSC, Michel Pallascio, convient néanmoins d'emblée que son parti a plus « d'affinités » avec les dissidents qu'avec la formation de M<sup>me</sup> De Courcy. Ses membres appuieront d'ailleurs la résolution relativement à la rentrée scolaire. « Je ne vois pas à quelle titre M<sup>me</sup> De Courcy pourrait tenir ce discours et donner les orientations de la commission scolaire puisqu'elle ne représente pas la majorité au conseil », dit-il.

Robert Cadotte est d'avis pour sa part que « l'alliance fait la loi » pour l'instant à la CSDM. Il s'empresse d'ajouter que les dissidents se sont opposés au RSC à diverses reprises, notamment sur des dossiers à teneur religieuse, où les écarts philosophiques sont pour le moins considérables. « Nous n'avons pas perdu notre âme là-dedans », soutient M. Cadotte, qui s'offusque lorsque l'on assimile le conflit entre les commissaires à une « chicane ».

IL NE VOUS RESTE PLUS QU'À TROUVER  
QUELQU'UN PRÊT À VOUS ÉCOUTER PARLER  
PENDANT DES HEURES.



DES HEURES DE TEMPS DE CONVERSATION

DES SEMAINES DE TEMPS D'ATTENTE

PÈSE À PEINE 5 ONCES (142 G)

4 JEUX INTÉGRÉS

ÉCRAN RÉTRO-ÉCLAIRÉ PLUS LARGE

RÉVEILLE-MATIN INTÉGRÉ

CONVERSION DES DEVICES

Le Nokia de la série 6100. Offert chez tous les dépositaires Bell Mobilité, Cante!™ AT&T, Clearnet SCP™ et Fido®.

1 888 OK-NOKIA www.nokia.ca

NOKIA

A L'ORIGINE DE TOUS LES COMPLEXES  
D'INFÉRIORITÉ DES AUTRES BERLINES.



### LA NOUVELLE MAXIMA 2000 DE NISSAN

Lorsqu'on est la meilleure de sa classe,\* on apprend très vite à vivre avec le sentiment de jalousie de ses pairs. Une jalousie inspirée par un croisement savamment étudié entre une voiture sport performante et une berline tourisme de luxe. Avec ses 222 chevaux et son moteur V6 de 3 litres à DACT, elle excelle et laisse ses concurrents loin derrière tout en étant capable de savoir s'arrêter là où il le faut à l'aide de ses freins ABS aux 4 roues. La Maxima 2000 est aussi équipée d'une télécommande de verrouillage/déverrouillage des portières, d'un système antivol et de dossier des sièges arrière rabattable 60/40. Ajoutez à cela un climatiseur, des rétroviseurs extérieurs à glace dégivrante, la téléouverture du coffre arrière et de la trappe de carburant et vous comprendrez qu'elle a fait ses classes parmi les grandes de ce monde. Comme si ce n'était pas assez, elle vous offre aussi un système de sonorisation BOSE<sup>MD</sup> de 200 watts à réglages acoustiques, 7 haut-parleurs, un lecteur de disques compacts, des sièges recouverts de cuir Seton et un toit ouvrant électrique sur les modèles SE et GLE. La Maxima 2000 de Nissan, laissez-vous tenter par une première de classe. Pour faire un essai routier ou pour de plus amples informations, passez chez votre concessionnaire Nissan ou visitez notre site Web: [www.2000maxima.com](http://www.2000maxima.com) **À partir de 28 590 \$!**



TOUJOURS PLUS LOIN.

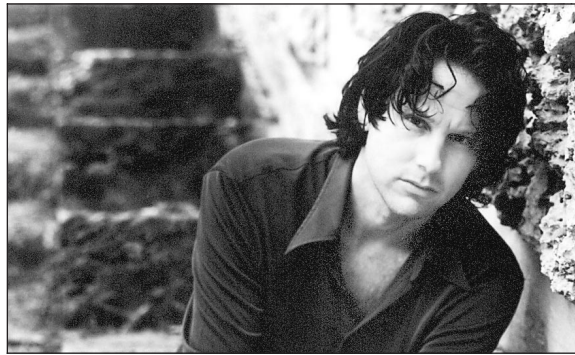
# Quoi faire *La fête du Canada*

Adressez vos communiqués à:  
 Rubrique Quoi faire  
 La Presse  
 7, rue St-Jacques  
 Montréal H2Y 1K9

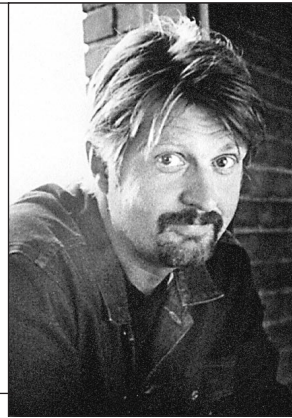


**Terez Montcalm**  
 au Centre  
 de la nature  
 Voir Laval

**Corey Hart**  
 avec  
 l'Orchestre  
 Métropolitain  
 Voir Mercredi 30 juin



**Tom Cochrane**  
 au spectacle  
 de clôture  
 Voir Jeudi 1<sup>er</sup> juillet



## MERCREDI 30 JUIN

### AU VIEUX-PORT

■ **Musiques et danses du monde** sur la promenade du Vieux-Port : Piccolo-Abramov (musique tzigane) à 12 h ; Mariachis Figueroa (musique mexicaine) à 13 h ; La Bande à Magoo (musique des années 20) à 14 h ; Trio de guitares de Montréal (musique du Brésil et de l'Inde) à 15 h ; Intacto (tango) à 16 h ; Ballet Jazz de Montréal à 17 h et UMOJA Gospel Choir (chorale de 25 chanteurs) à 18 h 15. Entrée libre.

■ **Spectacles Jeunes en fête** sur la scène du pavillon Bonsecours : Paco et Mary (clowns) à 12 h ; La Chanterie (chorale enfantine) à 12 h 45 ; Musique des Amériques à 13 h 45 ; Ensemble Marunczack (danses de l'Ukraine) à 14 h 45 ; Monique Jutras et l'ensemble Claude Gervaise (l'art de la turlutte) à 15 h 45 ; Ken Roy (danse contemporaine) à 16 h 45. Entrée libre.

■ **Musique urbaine.** Les Productions Double Face et DelaBalle présentent un spectacle des groupes Chapin, Vice-Verset, Sagacité et O.P.S. (Orateurs Positifs du Soul), de 17 h 30 à 19 h 30, sur la scène du pavillon Bonsecours. Entrée libre.

■ **Soirée symphonique.** Les Productions Phaneuf présentent une *soirée symphonique* avec l'Orchestre Métropolitain sous la direction de Joseph Rescigno. Au programme : Robert Marien reprendra des succès de Broadway, Geneviève Charest chantera des extraits de son disque, Jorane Pelletier offrira les chansons *Dit-elle*, *Monsieur Piment* et *Sous-marin Marion* et Corey Hart interprétera des chansons seul au piano et avec l'orchestre. À 20 h sur la scène principale au quai Jacques-Cartier. À l'entracte : défilé *L'habit fait le siècle*. Entrée libre.

■ **100 ans sur les rails.** Quatre tramways et deux locomotives du Musée ferroviaire canadien de Delson/Saint-Constant sont au centre d'une exposition sur les innovations technologiques qui ont jalonné l'évolution de ces moyens de locomotion au Canada. De 11 h à 19 h 30, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet inclusivement, sur la promenade du Vieux-Port de Montréal. Entrée libre.

■ **Un siècle de jeux et de jouets.** Des expositions de poupées, de voitures miniatures, de trains électriques et de jouets en bois sont présentées au parc du Bassin Bonsecours. Des ateliers de fabrication de jouets sont offerts aux enfants et leurs parents. De 11 h à 19 h 30, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. Entrée li-

## JEUDI 1<sup>er</sup> JUILLET

### AU VIEUX-PORT

■ **Cérémonie officielle de la Fête du Canada.** Concert de musique militaire, salve de canons, levée du drapeau, dégustation des gâteaux de la fête du Canada. À midi à l'entrée du Vieux Port.

■ **Musiques et danses du monde** sur la promenade du Vieux-Port : Hadrian's Wall à 13 h ; Jeszcze Raz (musique tzigane et klezmer) à 14 h ; Montreal Highland Dancing Association (musique et danse d'Irlande) à 15 h ; Monique Jutras (folklore) à 16 h ; Al Baraka (musique du Maroc) à 17 h ; Intacto (tango, musique et danse) à 18 h 15. Entrée libre.

■ **Spectacles Jeunes en fête** sur la scène du pavillon Bonsecours :

Danielle Martineau (*Acordéïdon*) à 11 h ; Paco et Mary (clowns) à 12 h 30 ; Thalie d'Amour (chansons) à 13 h

15 ; Lakeshore Concert Band (chorale) à 14 h 15 ; Wen Yu Yao (l'art du xylophone) à 15 h 15 ; Les Bons diables (danse) à 16 h 15. Entrée libre.

■ **Musique urbaine.** Spectacle des groupes Shades of Culture, M. Pack, El Winner, Starboubek et Balistik, de 17 h 30 à 19 h 30, sur la scène du pavillon Bonsecours. Entrée libre.

■ **Soirée C'est la fête.** Soirée *C'est la fête* avec Benoit Paquette, Les Fabuleux Éléphants, Crash Test Dummies, Tom Cochrane et Michel Pagliaro. À 20 h sur la scène principale au Quai Jacques-Cartier. Entrée libre.

### LE DÉFILÉ

■ Un défilé composé de six chars allégoriques, fanfares et plusieurs troupes de danse, partira au coin des rues Saint-Denis et Sherbrooke Est à 11 h ; il se dirigera vers l'ouest pour se rendre à la Place du Canada et au square Dominion. Suivront : discours, levée du drapeau et dégustation d'un gâteau d'anniversaire.

### LAVAL

■ Spectacle de la fête du Canada à 18 h, avec Don Karnage, Mario Peluso, Terez Montcalm, Steve Diamond et Bob Walsh. Sur la grande scène du Centre de la nature à Laval, au 901, ave du Parc, Laval. Un feu d'artifice suivra le spectacle. Entrée libre. Rens. : 450 667-2327.

### LACHINE

■ Dégustation du gâteau d'anniversaire du Canada, animation, dîner spaghetti gratuit, spectacles, tours de poneys et jeux, de 12 h à 16 h. Spectacles de Bob Walsh à 19 h 30 et de Marjo à 21 h. Feu d'artifice à 22 h 30. Toutes ses activités se déroulent le jeudi 1<sup>er</sup> juillet, au parc Stoney Point (angle de la 45<sup>e</sup> ave et du boul. Saint-Joseph). Rens. : 634-3471, poste 350.

### CHAMBLY

■ Les festivités auront lieu sur le site du Fort Chambly, de 10 h à 17 h. Au programme : clowns, jeux gonflables et

jeux de construction en bois ; musiciens de fifres et tambours à 13 h ; spectacle musical Le Violon Dingue à 14 h ; levée du drapeau et dégustation du gâteau à 15 h. Rens. : 514 990-0139.

### SHERBROOKE

■ Tournoi de volleybal, de 9 h à 19 h ; animation et jeux divers pour les enfants, de 12 h à 17 h ; cérémonie d'assermentation de nouveaux citoyens à 16 h ; pique-nique familial et communautaire, distribution du gâteau d'anniversaire à 17 h 15. Spectacle sur la grande scène avec les Gospangels et les groupes Projet Orange et Too Many Cooks à partir de 18 h 30. Feux d'artifice à 22 h 30. Ces activités se déroulent au parc Jacques-Cartier (angle du boul. Jacques-Cartier Sud et rue King Ouest). Rens. : (819) 565-4056.

### TROIS-RIVIÈRES

■ Spectacles pour enfants : *Arthur le coureur des bois* avec Fripou le loup et Hector le sapin à 13 h et Cailou à 14 h. Spectacle de Sass Jordan et Gowan à 20 h. Ces activités se déroulent au parc Champlain, au centre-ville (rues des Forges et Bonaventure). Suivi d'un feu d'artifice à 23 h 30 au Parc portuaire. Rens. : (819) 372-4635.

### VILLE DE QUÉBEC

■ Journée familiale sur les plaines d'Abraham (jeux, ateliers, amuseurs publics, groupes musicaux, magiciens, conteurs, cirque de poche, etc.), de 12 h à 18 h. Spectacle avec Jean-Leloup et La Constellation, animé par Mathieu Graton et Nancy Dumais, de 19 h à 23 h, sur les plaines d'Abraham également ; suivi de feux d'artifice en face du Musée du Québec. Rens. : (418) 648-5371.

### RIMOUSKI

■ Pique-nique musical avec le groupe Skalène à 12 h, à l'agora du parc Beaujourn (boul. de la Rivière). Spectacle d'amuseurs publics à 14 h. Spectacle de François Bérubé, Les Frères à Ch'val et Okoumé de 19 h à 23 h, au site des grands spectacles du parc Beaujourn ; suivi d'un feu d'artifice. Rens. : 418 724-3235.

### OTTAWA, Colline parlementaire

■ Cérémonie du lever du drapeau à 9 h 30 ; la relève de la garde à 10 h ; hommage musical au Canada par deux fanfares à 10 h 30. Spectacle avec Suzan Aglukark, Gordon Pinsent, The Fables, Mario Pelchat, Bois Joli, Andrea de Valois, McGowan Park School, Canadian Centennial Choir et les Snowbirds, animé par Julie Payette et Anthony Sherwood, télédiffusé par Radio-Canada de 12 h à 13 h. Spectacle en soirée avec Sky, Keven Parent, Nannette Workman, Jenny Rock et Georges Thurston entre autres, animé par Luck Merville et Natalie MacMaster, télédiffusé par Radio-Canada à 21 h. Feux d'artifice à 22 h. Rens. :



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

## Le coeur à la fête

Les célébrations de la fête du Canada se poursuivent aujourd'hui et demain à Montréal et dans plusieurs villes du Québec où auront lieu défilés, spectacles, activités culturelles et créatives. Des expositions sur plusieurs aspects de la vie canadienne accompagnent les réjouissances dans le Vieux-Port de Montréal au quai Jacques-Cartier, sur la Promenade et au parc du Bassin Bonsecours. Voir Au Vieux-Port.

## Quoi faire ce week-end

### DANS LES PARCS

■ **Parc-o-mètre.** Les animateurs de Parc-o-mètre présentent la pièce *Trois coups de balai*, le jeudi 1<sup>er</sup> juillet à 18 h 30 au parc Ferdinand-Bouffard (rue Duvernay et Albany), à Longueuil. Les activités du *Maxi-POM* seront présentées le vendredi 2 juillet de 18 h à 21 h, au parc Christ-Roi (rues Dumont et Darveau), à Longueuil (grands jeux, spectacles, musique et animation). Entrée libre. Rens. : 450 646-8911.

■ **Hercule & cie.** Le Théâtre de la roulotte présente Hercule & cie, le samedi 3 juillet à 11 h, au Marché Maisonneuve (4375, rue Ontario Est, Montréal), le lundi 5 juillet à 19 h au parc Ignace-Bourget (rues Newman et de Montmagny), le mardi 6 juillet à 19 h au parc Jean-Amyot (rues Pierre-de-Coubertin et Duquesne) et mercredi 7 juin à 19 h, au parc Notre-Dame-de-Grâce (rues Girouard et Côte Saint-Antoine). Entrée libre. Rens. : 514 872-2237 poste 500.

■ **Hommage à Johann Strauss.** L'Orchestre Métropolitain, sous la direction de Joseph Rescigno, présente les valse les plus célèbres de Johann Strauss, le dimanche 4 juillet à 19 h 30, au Théâtre de Verdure, au parc LaFontaine. Avec Leïla Chalfoun, soprano. Entrée libre. Rens. : 514 598-0870.

■ **Takadja.** Le Service du loisir et du développement communautaire de Brossard présente Takadja, spectacle musical pour les jeunes de 3 ans et plus, le mardi 6 juillet à 19 h 30, au parc Sorbonne (boul. Pelletier et rue Rivard) à Brossard. Entrée libre. Rens. : 450 923-7011, poste 3703.

■ **Vidéos de femmes dans le parc.** Le Groupe Intervention Vidéo présente *Vidéos de femmes dans le parc*, mercredi 7 juillet à 20 h 30, au théâtre de Verdure du Parc LaFontaine. Entrée libre.

Rens. : 514 271-5506.

■ **Tango argentin.** La Compagnie de danse Tango Libre organise des soirées de tango argentin tous les dimanches de 19 h à 22 h 30 jusqu'au 29 août, au parc Saint-Viateur (avenues Bernard et Bloomfield, à Outremont). Activité gratuite. Rens. : 514 527-5197.

### PLEIN AIR

■ **Observation du faucon pèlerin.** Le Centre de réhabilitation des oiseaux blessés de la Montérégie organise un pique-nique d'observation du faucon pèlerin à la falaise de Dieppe du mont Saint-Hilaire, le samedi 3 juillet à 11 h. Rendez-vous dans le stationnement, au 330, boul. Laurier (route 116). Des bénévoles du CROB feront office de guides commentateurs pour cette activité gratuite. Rens. : 450 446-8286.

■ **Sortie ornithologique.** La Société de biologie de Montréal organise une excursion à la découverte des canards, hérons, parulines, moucheolles, etc., au parc-nature de Pointe-aux-Prairies (secteur des marais), le samedi 3 juillet. Rendez-vous au métro Radisson, sortie Nord, à 7 h. S.v.p. apportez chasse-moustique, lotion solaire, chapeau, lunch. Coût : frais de covourage et de stationnement. Rens. : 514 251-7912.

■ **Courses de l'Île-Bizard.** Le Club de course à pied Les traine-savates de l'Île-Bizard organise *Les courses de l'Île-Bizard*, le dimanche 4 juillet. Courses de 1 km à 9 h 05, 1,6 km à 10 h 15 et 10 km à 9 h. Inscription à partir de 7 h 30, au Centre socio-culturel Île-Bizard (490, rue De l'Église). Coût : 13 \$, 3 \$. Rens. : 514 727-7359.

■ **Randonnée cycliste.** Le Festival de la gibelotte organise une randonnée à bicyclette de 40 km, le dimanche 4 juillet à 9 h. Départ au Carré Royal, au centre-ville de Sorel. Coût : 10 \$, 8 \$. Rens. : 450 746-0283, 1 877 746-0283.

### SPECTACLES

■ **Festival de théâtre amateur.** C'est du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 4 juillet que se déroule le Festival international de théâtre amateur du Québec, à la Polyvalente Le Boisé de Victoriaville (605, rue Notre-Dame Est, à Victoriaville). Les spectacles de théâtre se déroulent dans la salle de spectacle de la polyvalente à 13 h 30, 16 h 30 et 19 h 30. Des activités ont lieu également sur les scènes extérieures et sous le chapiteau du vendredi au dimanche de 13 h à 21 h. Entrée : 2 \$, 5 \$, 8 \$, 10 \$ et 15 \$. Rens. : 819 752-2501.

■ **Session blues.** Le Festival de la gibelotte de Sorel présente *Session blues* avec Bob Harrison, le vendredi 2 juillet à 21 h, à la place Charles de Montmagny (près de la rue Reine). Autres spectacles : Marc Girouard à 19 h et Carl Tremblay à 23 h au Carré Royal (rues Prince et Charlotte). Entrée : 8 \$. (15 \$ pour la durée du Festival jusqu'au 10 juillet). Rens. : 450 746-0283, 1 877 746-0283.

■ **L'Avare de Molière.** Le Parc historique Pointe-du-Moulin présente *L'Avare* de Molière, les vendredi 2 et samedi 3 juillet à 20 h (2500, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot). Autres représentations les 9 et 10 juillet. Entrée : 12 \$. Réservations et rns. : 514 453-5936.

■ **La Montérégie.** Dans le cadre des *Cabarets de la mémoire*, la Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise accueille la Montérégie avec Daniel Poirier à l'accordéon, Dany Perreault au violon et Gérard Morin au call, le samedi 3 juillet à 16 h, à la Place du Marché Maisonneuve, 4375, rue Ontario Est, Montréal. Animé par Gilles Garand. Entrée libre. Rens. : 514 273-0880.

■ **Feu d'artifice à La Ronde.** La XV<sup>e</sup> compétition pyromusicale de Montréal

présente le feu d'artifice de la Suisse, le samedi 3 juillet à 22 h à La Ronde. Spectacles des Fabuleux Éléphants à 20 h 45 et 23 h au Jardin des Étoiles et de Zacharie Richard à 22 h 35 à l'entrée de La Ronde. Accès au parc des Îles par le métro Île-Sainte-Hélène. Entrée : 14,25 \$. Rens. : 872-4537, 1-800-797-4537.

### DANS LES MUSÉES

■ **Déclics, Art et société.** Le Musée d'art contemporain présente *Déclics, Art et société. Le Québec des années 60 et 70*, sculptures, photographies, installations, etc., Denis Farley et Natalie Roy : *du compagnonnage*, photographies, installations, et le oeuvre du peintre québécois Jacques Tonnancour. Du mardi au dimanche de 11 h à 18 h (le mercredi de 11 h à 21 h). Au Musée, 185, rue Sainte-Catherine Ouest. Visites commentées des expositions : le mercredi à 18 h 30 et 19 h 30, les samedis et dimanches à midi, 14 h et 16 h. Entrée : 6 \$, 4 \$, 3 \$. Rens. : 514 847-6226.

■ **Cosmos : du romantisme à l'avant-garde.** Le Musée des beaux-arts de Montréal présente *Cosmos : du romantisme à l'avant-garde* réunissant 380 oeuvres (peintures, sculptures, dessins et objets d'art décoratifs du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours). Du mardi au dimanche, de 11 h à 18 h, le mercredi jusqu'à 21 h. Pavillon Jean-Noël Desmarais, 1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal. Coût : 12 \$ (adulte), 6 \$ (65 ans et étudiant), 3 \$ (12 ans et moins). Rens. : 514 285-1600.

■ **Carlo Scarpa, architecte.** Le Centre Canadien d'Architecture présente *Carlo Scarpa, architecte : composer avec l'histoire* (150 dessins, maquettes et photographies) et *32 photographes italiens : un hommage à Phyllis Lambert*. Ouvert du mardi au vendredi de 11 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 21 h et les samedis et dimanches de 11 h à 17 h (au 1920, rue Baile, Montréal). Entrée : 6 \$, 4 \$, 3 \$. Visites commentées les samedis et di-

manches. Rens. : 514 939-7000.

### DIVERS

■ **Il était une fois dans l'Est...** Le Collectif L'autre Montréal propose une visite commentée à pied intitulée *Il était une fois dans l'Est... le quartier Maisonneuve*, le dimanche 4 juillet. Départ à 10 h, place du Marché Maisonneuve, 4375, rue Ontario Est, Montréal. Coût : 11,50 \$, 9 \$, gratuit 5 ans et moins. Rens. : 514 256-4636.

■ **L'art au parc LaFontaine.** Cobalt Art Actuel offre des visites commentées sur l'art public au parc LaFontaine, les dimanches 4, 11 et 18 juillet à 10 h. Du monument dédié à Dollard-des-Ormeaux à l'oeuvre actuelle de Michel Goulet, en passant par le pont des amoureux. Rendez-vous aux portes du Théâtre de Verdure du parc. Activité gratuite. Réservations et rns. : 514 525-3699.

■ **Fringues et accessoires.** Dans le cadre de l'exposition *Fringues et accessoires*, le Musée Marsil offre aux enfants accompagnés d'un adulte l'atelier *L'affaire est dans le sac* (création et décoration d'une sacoche, besace ou escarcelle en feutre), tous les dimanches de 14 h à 16 h (au 349, rue Riverside, à Saint-Lambert). Entrée : 2 \$, gratuit aux enfants de moins de 12 ans. Rens. : 450 923-6601.

■ **Les dimanches d'été ensoleillés.** La Maison Saint-Gabriel présente *Les dimanches d'été ensoleillés*, animations historiques qui font revivre les moments marquants de l'histoire de la ferme et des Filles du Roy. Atelier de costumes pour les enfants et musique, le dimanche 4 juillet de 10 h à 17 h (au 2146, place Dublin, Pointe-Saint-Charles, Montréal). Entrée sur les lieux : 1 \$. Rens. : 514 935-8136.

Recherche et textes :  
 André Cloutier

# UNE FORCE UN TRAIN

## VOICI LE CHEMIN DE FER DE L'AMÉRIQUE DU NORD

C'est officiel. La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et l'Illinois Central ont créé une union dure comme fer. Et le transport ferroviaire des marchandises en Amérique du Nord ne sera plus jamais le même. Pour la première fois, un seul et unique réseau relie les côtes de l'Atlantique, du Pacifique et du golfe du Mexique. Les expéditeurs auront maintenant, plus que jamais, une plus grande variété de choix, de meilleures liaisons et un meilleur accès à davantage de marchés. En somme, ils auront le meilleur moyen de faire avancer leurs affaires: une force, un train. Le chemin de fer de l'Amérique du Nord.



**UNE FORCE. UN TRAIN.**

LE CHEMIN DE FER DE L'AMÉRIQUE DU NORD

[www.cn.ca](http://www.cn.ca)

